

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-JACQUES

MONTRÉAL

TELEPHONES

ADMINISTRATION Main 7461, RÉDACTION Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LE CANADIAN NORTHERN

Divergences d'opinions. — L'enquête

Personne n'a cru aux rumeurs d'une opposition acharnée au projet du gouvernement concernant le Canadian Northern. Quelques enthousiastes naïfs ont parlé de clôture; ils ne connaissent pas les moyens d'action de Mackenzie et Mann...

Le vote n'a pas fourni non plus les surprises escomptées en certains quartiers. Un libéral et deux conservateurs seulement se sont détachés de leur parti; le gouvernement a eu sa plus forte majorité de la session.

Ce vote ne traduit cependant pas exactement les divergences réelles parmi les libéraux et les conservateurs à propos des relations de Mackenzie et Mann avec le trésor public. Du côté ministériel, il est évident que MM. Ames et Burnham, entre autres, n'ont voté la nouvelle garantie qu'à contre-cœur et par crainte d'un contre-coup sur le crédit public à l'étranger...

L'opposition n'était pas moins divisée, avec M. Laurier pour un prêt direct, M. Graham contre la liquidation, M. Nesbitt hostile au partage du capital-actions de la compagnie en faveur du pays, etc.

Et l'on admettra que le prêt direct suggéré par M. Laurier n'est pas de nature à enthousiasmer. Pour prêter au Canadian Northern il faudrait d'abord emprunter ou prendre l'argent à même le revenu ordinaire, ce qui paralysait nécessairement le développement d'autres améliorations publiques, les unes aussi nécessaires, les autres plus urgentes que le Canadian Northern. Pour le moment, nous n'avons pas intérêt à augmenter notre dette et nous ne voyons pas l'avantage pour l'avenir, surtout si nous n'exigeons pas de compensation de Mackenzie et Mann. Car il est important de remarquer que le chef de l'opposition ne met à sa suggestion aucune autre condition que le remboursement à l'échéance. Or, si le pays ne risque rien à prêter trente à quarante millions au Canadian Northern, on avouera qu'il ne risque pas davantage d'endosser ses valeurs. Et comme l'endossement est sujet au partage du capital-actions entre le trésor public et la compagnie, il nous semble que l'endossement est préférable pour le moment et pour l'avenir. Si le Canadian Northern ne fait pas ses frais, nous devons payer, que nous prêtions ou que nous endossons, mais s'il réussit, nous n'aurons rien à déboursier et nous partagerons dans les profits ultérieurs, éloignés peut-être, mais certains un jour à venir.

Reste à savoir si ce projet définitif sera suffisamment clair pour prévenir tout échappatoire. On sait combien ils sont nombreux dans les contrats entre les pouvoirs publics et les grandes corporations privées. Si le gouvernement est sincère sur ce point, la meilleure preuve qu'il en pourra donner sera d'accepter toutes les suggestions d'où quel-les viennent de nature à garantir et fortifier les droits du public.

C'est dire que nous ne partageons pas l'opinion de M. Nesbitt. Si Mackenzie et Mann passent la crise et font du Canadian Northern un succès, nous n'avons pas le droit de leur enlever une partie des bénéfices qu'ils auront bien gagnés, dit le député d'Oxford-Nord. M. Nesbitt ne croit évidemment pas ceux qui accusent Mackenzie et Mann d'avoir déjà fait trop d'argent à même le crédit national. Eh bien, même si Mackenzie et Mann n'ont retiré du Canadian Northern que de légitimes profits, les chiffres les plus modérés établissent que, tant en argent sonnant qu'en garanties, le peuple canadien leur aura fourni ou procuré le moyen d'obtenir la moitié des deniers nécessaires à la construction. Cela ne justifie-t-il pas le gouvernement d'exiger une certaine proportion des avantages pécuniaires susceptibles de découler de l'exploitation de la voie.

Toutes les précautions qu'il pourra prendre pour l'avenir ne l'excentent cependant pas de fermer les yeux sur le passé. De quel droit, s'est écrié M. Armstrong, le gouvernement s'enquerrait-il des affaires de Mackenzie et Mann? Du droit de toute partie de connaître l'usage qu'on a fait de l'argent obtenu au moyen de sa signature. Du reste, le gouvernement ne paraît pas douter de son droit d'enquêter puisqu'il a fait vérifier les états fournis par Mackenzie et Mann. Seulement cette vérification n'a été qu'une affaire de surface, Mackenzie et Mann ont fourni au gouvernement certains chiffres dont celui-ci a fait vérifier l'exactitude et c'est tout. Ce qu'il faudrait voir, c'est le fond de l'affaire. Apparemment, Mackenzie et Mann n'ont pas contribué un sou à la construction du Canadian Northern, sauf peut-être le produit de la vente de quelques millions d'acres de terre, et cela n'est pas certain. Apparemment aussi, le Canadian Northern a été construit par eux, sans concurrence de qui que ce soit, au moyen d'organisations accessoires multipliées à l'infini. Mais chose certaine, Mackenzie et Mann sont personnellement très riches, plusieurs fois millionnaires. Or, le contribuable de qui ils ont obtenu tant d'argent soi-disant pour une œuvre d'intérêt général, n'a-t-il pas le droit de savoir quelle proportion de ses deniers est allée à Mackenzie et Mann? Il se peut que cette proportion soit raisonnable et la preuve dans ce sens serait un beau témoignage pour eux, un témoignage qu'ils devraient désirer plus que n'importe qui. Si l'enquête révélait au contraire une exploitation scandaleuse du crédit public équivalant à une obtention d'argent sous de faux prétextes, l'entreprise elle-même n'en souffrirait pas, car personne ne songe à la laisser périr, mais quel avertissement ce serait pour l'avenir et quelle protection pour le public!

Jean DUMONT.

M. HENRI BOURASSA

Le directeur du Devoir est parti hier soir pour New-York. Il s'embarquera demain pour Londres et sera absent une couple de mois.

M. Bourassa profitera de son séjour en Angleterre et sur le continent européen pour étudier les dernières phases de la question irlandaise, et le problème des relations des colonies avec la métropole. Il emploiera une bonne partie de son temps à mener une enquête aussi approfondie que possible sur la question bilingue et visitera à cette intention le Pays de Galles, la Belgique, la Suisse et l'Alsace-Lorraine.

Les dernières dépêches d'Angleterre indiquent qu'il arrivera la-bas dans l'une des périodes les plus intéressantes du débat sur le Home Rule.

M. Bourassa adressera au journal, pendant son séjour en Europe, une série de lettres résumant ses impressions et son enquête.

DEMAIN : Le "Devoir" publiera un article de M. J.-N. Ducharme sur la "Farmers Bank".

LA COLONISATION DE L'OUEST

UNE LEÇON

Quelques citoyens éminents de la Saskatchewan viennent de jeter les bases d'une association qui s'occupera de coloniser la province.

Jusqu'ici la colonisation de l'Ouest a été le résultat de la propagande effrénée du gouvernement et des compagnies de transport. Une partie, en fait, la plus forte proportion des immigrants attirés au Canada poussaient jusque dans les prairies, mais, rendus là, le développement rapide des villes et la construction des chemins de fer, c'est-à-dire l'occasion de gagner vite et beaucoup, les détournait de la terre; et aujourd'hui, la plupart de ces manoeuvres, privés d'ouvrage, se trouvent à charge de la communauté, mécontentés de leur sort, un peu déçus du pays, et trop déshabitués de l'agriculture pour y retourner. Cela constitue un état de choses qui fait ouvrir les yeux des citoyens soucieux de l'avenir de l'Ouest.

Pour y remédier et prévenir en même temps les crises futures, ils veulent orienter le courant d'immigration vers la terre. On admettra que c'est une excellente idée et que le moment de la mettre en pratique est bien choisi. L'Ouest a trop souffert de la spéculation sur l'immeuble pour ne pas comprendre que le principal facteur de sa prospérité permanente est ailleurs.

La terre, il en possède autant que l'Europe en culture, et sa fertilité, si remarquable déjà, peut être doublée par une culture intelligente. La terre arable de l'Ouest peut produire assez pour nourrir cent millions d'hommes et peut-être davantage.

Succès donc aux promoteurs de cette association. Leur projet est louable et les moyens qu'ils veulent prendre pour en assurer le succès nous semblent très bons aussi. Il y a longtemps qu'on prêche à l'Ouest de mélanger sa culture. Or, les organisateurs du mouvement de colonisation de la Saskatchewan se rallient dès le début à cette opinion. Ils développent l'habitude qu'ont les cultivateurs actuels de l'Ouest de prendre des milliers d'acres et de les semer tout de bloc ou d'avoine. La puissance de l'Ouest ne viendra pas de ses villes mais de ses campagnes, leur a dit le Dr Rutherford. L'homme qui laboure quelques milliers d'acres à la vapeur, y jette la semence et attend la récolte n'est pas un cultivateur, mais un gambler. Le cultivateur, c'est celui qui concentre ses efforts sur une superficie raisonnable et lui fait produire tout ce qu'elle peut donner. Ce conseil vaut pour les cultivateurs de tous les pays et il y aurait profit pour nos cultivateurs de Québec à le suivre, quant à la culture intensive.

L'association ambitionne d'augmenter la population agricole de l'Ouest de dix millions en dix ans. Elle n'obtiendra probablement pas ce résultat en si peu de temps. Qu'elle amène cinq millions et elle aura déjà fait plus que bien des gouvernements dans l'intérêt général du Canada.

Mais cinq millions d'habitants de plus dans l'Ouest, qu'est-ce que cela veut dire pour nous de l'est et plus particulièrement pour nous de la province de Québec? Une diminution de notre influence dans la confédération. Et nous n'avons pourtant pas raison de rechercher aux dépens de l'Ouest leur initiative et leur activité. Non, mais nous devrions les imiter.

La terre de Québec vaut celle de l'Ouest. En fait, la terre de Québec, bien cultivée, produit encore plus que celle de l'Ouest. Que faire donc? Coloniser, coloniser, coloniser; coloniser non pas seulement en théorie, en paroles, mais en pratique; donner des terres à nos colons, les aider, atténuer les obstacles au lieu de les multiplier; les encourager, leur donner le moyen de vivre durant les premières années au lieu de leur offrir la misère; les protéger, au lieu de les traquer; les faire libres au lieu de les maintenir dans l'esclavage. Quand les pouvoirs publics comprendront-ils cela? Il faudrait d'abord que l'opinion publique le comprenne. Et elle est bien paresseuse, l'opinion publique.

G. DALLAIRE.

LES LETTRES DE FADETTE

Les Lettres de Fadetie sont à la disposition de nos lectrices et abonnés qui ont conservé les bons y donnant droit, lesquels ont été insérés tous les jours de la semaine passée, dans le DEVOIR.

Ceux qui ont lu ces Lettres dans le journal, les reliront sans doute avec plaisir, sous la forme attrayante et commode d'une brochure d'un petit format, imprimée en beaux caractères sur papier fort. Quant à ceux, surtout, celles qui n'auraient pas encore lues, ou qui ne les auraient pas toutes lues, ils ne voudront pas laisser échapper cette occasion de se les procurer au prix exceptionnel de 20 sous. On voudra bien ajouter 3 sous si l'on désire se faire expédier son exemplaire par la poste.

Rappelons que les Lettres de Fadetie ne seront pas mises dans le commerce avant que tous les porteurs des bons du DEVOIR aient eu le temps d'être satisfaits.

LETTRE D'OTTAWA

Coup de crayon parlementaire

Ottawa, 20. — Est-ce simple coïncidence? Ce matin, M. Pugsley, après une absence prolongée, fait sa rentrée aux Communes. Et de tout le jour, l'étude de la résolution préliminaire au bill Borden marche à peine. A chaque minute, elle s'attarde. M. Pugsley ne cesse de poser des questions, de faire des objections, de parler à satiété, de revenir sur des points déjà éclaircis, d'aiguiller le débat dans cent directions. Il le fait avec son calme et sa plausibilité habituels. Il manquait, pour donner de la vraisemblance à la comédie du Nord-Canadien, ce grand acteur parlementaire. Désormais, assisté par MM. Carvell, Macdonald, German, et dix ou vingt autres figurants, il tâchera de donner un cachet de réalité à la pièce, et la prolongera. De cette façon, la gauche, autrefois empressée à puiser largement dans les coffres de Mackenzie et Mann, au temps des élections, comme le reconnaissent mardi soir, en particulier, un oppositio-niste qui ne voulait pas voter le rejet à six mois de l'entente Mackenzie-Mann-Meighen, — compte aujourd'hui à bernier les électeurs et leur fait croire sa sincérité, en toute cette affaire. M. Pugsley a fait sa rentrée dans le meilleur temps. Mais la comédie reste comédie.

A LA DROITE

La journée, assez terne, au point de vue des discours, ne manque pas d'intérêt par ailleurs. M. Meighen conduisit la discussion, pour le ministère, MM. Borden et White sont à ses côtés, et participent maintes fois au débat. Mais, à tout moment, M. Meighen répond à une objection, donne des renseignements nouveaux, explique la portée d'une clause, d'un terme, argumente, défend la sincérité du ministère, fait des efforts pour démontrer que le pays a obtenu de Mackenzie et Mann toutes les garanties nécessaires et utiles à l'Etat. La gauche dirige toutes ses critiques vers lui, c'est sur lui qu'elle concentre le feu de ses questions, les unes raisonnables, les autres inutiles ou insidieuses. Mince, le corps perdu dans des vêtements amples, les épaules un peu voûtées, le visage imberbe et pâle sous une chevelure noire lissée sur le crâne allongé, mais qui laisse le front dégarni, il sollicite le général parle d'une voix coupante et froide. Il a les yeux calmes, la bouche peu mobile, aux commissures qui tombent vers le menton obstiné et tenace. Les hé-plats accusés de ce masque émacié, la profondeur des orbites marquées de cernes légers, l'ampleur du front et l'amincessement du visage, dans sa partie inférieure, tout ceci compose une tête où la prédominance de l'esprit sur la matière s'accuse en traits indéniables.

M. Meighen parle. Il ramasse l'argument de l'adversaire, le dénouille de l'écorce des mots, le réduit à l'essentiel; et puis il arrive à la réponse: "But..." dit-il en sa langue, — et c'est le commencement de sa réponse, ce mot bref sur lequel il appuie, et auquel il rattache tout l'échafaudage de sa dialectique, tandis que sa main longue et mince, main fine et nerveuse d'intellectuel, se tend vers l'interlocuteur, comme pour lui rendre visible le point faible de l'objection posée. Il sourit, d'un sourire bref et parfois sarcastique, il reprend un mot, proféré par l'un de ses voisins, il le joint à son discours, et, pièce à pièce, sa réponse s'élève. Plus il va, plus son raisonnement se tient, et plus il encercle l'adversaire. Les applaudissements ne le dérangent pas. Les interruptions lui sont un nouveau point de départ, et dont il se sert pour faire saillir, s'il y a lieu, l'absurdité de la thèse oppositio-niste. Il se rassied, compulse ses notes abondantes, les documents épars sur son pupitre, ou dans son cartable vert. Et, de tout le jour, il trouve réponse à tout. Elle n'est pas toujours aussi bonne, aussi claire, aussi définitive, mais elle ne manque jamais de logique. Car elle est sa force, cette logique imperturbable, qui se transforme, parfois, au dire de ses critiques parlementaires, en subtilités ténes, insaisissables.

A sa droite, M. Borden, mains croisées sur le bas de son gilet, suce une pastille contre l'enrouement, et suit la discussion. Tantôt, il porte vers sa chevelure grisonnante et bien ordonnée, une main qui fait le geste de l'ébouriffier, de la secouer, du front, où elle est presque blanche, jusqu'à l'arrière de la tête, où elle est plus sombre. Et tantôt, il dissimule un baillement provoqué, et par les répétitions trop nombreuses, et par les grommellements et le bruit de la salle d'enfumer, à l'air, et se penche, un peu plus tard, pardessus l'épaule de M. Foster, au chef coiffé d'un feutre gris bossu d'étrange façon, et parle avec M. Stanfield, le principal whip ministériel, un grand gaillard de solide carrure, à l'encolure duquel, en un geste qui le rapproche de M. Borden, M. Foster pose un bras amical. M. White, bien mis, l'air un peu protecteur, la cravate aux nuances chaudes piquée d'une nuance épinglée d'or, prend une attitude nonchalante dans son fauteuil, tout en causant avec son voisin du moment, le ministre des postes, à la moustache tombante, aux cheveux poivre et sel qui ondulent naturellement, et dont les yeux intelli-

LES CANADIENS DE L'ONTARIO ET LES ELECTIONS

L'Association d'Education leur demande d'exiger de tous les candidats des engagements précis. — Il faut combattre tous les gouvernements persécuteurs.

On nous communique les documents suivants dont il est inutile de souligner l'importance:

AUX CANADIENS-FRANÇAIS DE LA PROVINCE D'ONTARIO

Messieurs, Les journaux annoncent les élections provinciales pour la Législature de l'Ontario. Les assemblées, les conventions, etc, tenues un peu partout donnent un fondement à cette nouvelle.

L'Association croit de son devoir d'avertir ses compatriotes de l'opportunité exceptionnelle fournie par ces élections pour obtenir la reconnaissance de nos droits.

Nous souffrons des injustices criantes; le règlement 17 abolit pratiquement la langue française dans les écoles bâties et soutenues de nos derniers, les subventions sont supprimées parce que nous voulons faire apprendre à l'école les deux langues officielles du Canada, nos instituteurs et nos institutrices se voient exposés tous les jours à des menaces vexatoires, nos commissaires d'écoles voient leur marche entravée par des menaces arbitraires, nos inspecteurs sont surveillés et épiés, nos écoles reconnues aussi bonnes et meilleures sous certains rapports par le Dr. Merchant que les écoles publiques, sont dénoncées comme inférieures. Nous ne disons rien pour aujourd'hui des taxes des compagnies d'utilité publique ou subventionnées par les villages, villes ou comtés. Vous le savez, leurs impôts sont versés presque en totalité pour le support des écoles publiques.

Dependant, nous sommes plus de 50,000 électeurs dans la province. En nous unissant comme un bloc solide contre tout gouvernement injuste, fût-il libéral ou conservateur, nous augmenterons notre poids et ferons baisser la balance du côté de la justice. Si, au contraire, 20,000 électeurs se rangent d'un côté et 20,000 de l'autre, notre influence n'est évaluée qu'à un poids de 10,000 votes répartis par toute la province, c'est-à-dire qu'elle est presque nulle et partant dédaignée par les politiciens.

Les pétitionnements, les protestations, les délégations peuvent avoir une certaine valeur pour obtenir le redressement de nos griefs mais les votes sont encore plus efficaces et plus puissants. Ils ont même une valeur décisive quand ils sont donnés plutôt pour faire régner la justice et le vrai civisme que pour favoriser les bas intérêts de l'esprit de parti ou d'un patronage mesquin.

Nos adversaires se moqueront de nous et avec raison s'ils voient, dans cette élection, nos votes se diviser et se disperser, ruinant ainsi toute chance de succès dans la revendication de nos droits les plus sacrés.

Pour ces motifs et aussi pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont envoyées par les Commissaires d'écoles de par toute la province, par les parents lésés dans leurs droits, et surtout pour nous conformer à la résolution adoptée par la dernière convention de l'Association demandant ardemment à tous les Canadiens-français de s'unir et de voter pour les candidats opposés à tout gouvernement persé-

cuteur, fût-il libéral ou conservateur. Nous vous envoyons ci-contre une copie de la résolution adoptée à la dernière convention.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION CANADIENNE-FRANÇAISE D'ONTARIO. Alexandre GRENON, Secrétaire.

Ottawa, 20 mai 1914. RESOLUTION UNANIMEMENT ADOPTEE PAR LA CONVENTION DE 1914.

Attendu que le but principal de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario est d'unir les Canadiens-français de cette province dans une commune action pour la revendication de leurs droits.

Attendu que cette action doit, à l'heure actuelle, s'exercer principalement auprès du gouvernement provincial pour le triomphe de l'enseignement bilingue;

Attendu que les députés à la Législature sont, par leur position et leur influence, les intermédiaires autorisés par lesquels peut s'exercer cette action;

Qu'il soit résolu par ce Congrès: 1. Qu'aux élections provinciales, tout candidat canadien-français s'engage formellement à faire tous ses efforts auprès du gouvernement pour faire prévaloir les demandes des Canadiens-français telles qu'énoncées par l'Association;

2. Que lesdits candidats s'engagent, sur le refus du gouvernement d'acquiescer à ces demandes, à mettre les intérêts des Canadiens-français au-dessus de l'allégeance au parti;

3. Que dans tout comté où se présentent des candidats de langue anglaise et où se trouve un groupe important de Canadiens-français ceux-ci exigent de ces candidats, comme condition de leur vote, un engagement formel de supporter les écoles bilingues;

4. Que dans toute élection les électeurs canadiens-français mettent l'intérêt national au-dessus de l'intérêt du parti politique et refusent de voter pour un candidat qui refuse de prendre l'engagement ci-haut mentionné et pour tout gouvernement formel de donner aux Canadiens-français leurs droits.

Adopté. FORMULE D'ENGAGEMENT. Attendu que nous, Canadiens-français de l'Ontario souffrons à l'heure actuelle, de l'injustice la plus criante par la mise en force du règlement 17 et la suppression des octrois et des brevets;

Attendu que LE VOTE EST LE MOYEN LE PLUS EFFICACE mis à la disposition des parents canadiens-français de cette province obtenir la reconnaissance de leur droit sur l'éducation de leurs enfants et sur une partie de l'argent voté pour subvenir aux besoins des écoles;

Nous, soussignés, nous engageons personnellement à voter CONTRE TOUT GOUVERNEMENT, fût-il LIBÉRAL ou CONSERVATEUR, qui maintiendra le Règlement 17 et refusera le paiement des octrois et l'émission des brevets.

des chocolats. Enfin, chez les journalistes juchés dans l'étroite tribune affectée à leur usage exclusif, ils sont cinq ou six chroniqueurs, tous étendus sur la planche de bois taillée de coups de tantif qui leur sort d'écritoire; ils causent ou lisent. Et, parfois, ils jettent d'un crayon vil, sur un papier déjà recouvert de griffonnages et de dessins informes, des notes illisibles, le bon mot d'un député, un bout d'argument, une répartie amusante, un chiffre discuté, ou bien une silhouette caricaturée.

Et le débat va, les mots s'entassent, les sténographes officiels des Communes alignent des colonnes de phrases disjointes, plus ou moins sensées, accompagnent de leur sténographie rapide, dans le dédale d'explications embarrassées et incompréhensibles à la masse des auditeurs distraits, les orateurs au soufflet interminable, aux idées rares. Nulle lumière ne filtre, pendant de longues heures, sur tout le débat contradictoire. Personne n'y prête attention, semble-t-il. Et, tandis que le cæreau de la discussion roule, tantôt à droite et tantôt à gauche, sans jamais en arriver à un but défini, sous la baguette capricieuse des parlementaires, le ministère prépare déjà sa plume pour endosser les obligations du "Nord-Canadien" de sa plus belle main. "Les générations futures paieront l'échec, nous nous en désintéressons", semble dire le parlement.

Le régime parlementaire à des beautés et des insouciances insoupçonnées. Georges PELLETIER.

POUR VOUS, MESDAMES. Nous publierons demain la page ordinaire de Fadetie et une étude du R. P. Winnen sur le "Jeune Homme à Marter". Cela ne manquera pas d'intéresser les mères — et peut-être leurs filles.

cuteur, fût-il libéral ou conservateur. Nous vous envoyons ci-contre une copie de la résolution adoptée à la dernière convention.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION CANADIENNE-FRANÇAISE D'ONTARIO. Alexandre GRENON, Secrétaire.

Ottawa, 20 mai 1914. RESOLUTION UNANIMEMENT ADOPTEE PAR LA CONVENTION DE 1914.

Attendu que le but principal de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario est d'unir les Canadiens-français de cette province dans une commune action pour la revendication de leurs droits.

Attendu que cette action doit, à l'heure actuelle, s'exercer principalement auprès du gouvernement provincial pour le triomphe de l'enseignement bilingue;

Attendu que les députés à la Législature sont, par leur position et leur influence, les intermédiaires autorisés par lesquels peut s'exercer cette action;

Qu'il soit résolu par ce Congrès: 1. Qu'aux élections provinciales, tout candidat canadien-français s'engage formellement à faire tous ses efforts auprès du gouvernement pour faire prévaloir les demandes des Canadiens-français telles qu'énoncées par l'Association;

2. Que lesdits candidats s'engagent, sur le refus du gouvernement d'acquiescer à ces demandes, à mettre les intérêts des Canadiens-français au-dessus de l'allégeance au parti;

3. Que dans tout comté où se présentent des candidats de langue anglaise et où se trouve un groupe important de Canadiens-français ceux-ci exigent de ces candidats, comme condition de leur vote, un engagement formel de supporter les écoles bilingues;

4. Que dans toute élection les électeurs canadiens-français mettent l'intérêt national au-dessus de l'intérêt du parti politique et refusent de voter pour un candidat qui refuse de prendre l'engagement ci-haut mentionné et pour tout gouvernement formel de donner aux Canadiens-français leurs droits.

Adopté. FORMULE D'ENGAGEMENT. Attendu que nous, Canadiens-français de l'Ontario souffrons à l'heure actuelle, de l'injustice la plus criante par la mise en force du règlement 17 et la suppression des octrois et des brevets;

Attendu que LE VOTE EST LE MOYEN LE PLUS EFFICACE mis à la disposition des parents canadiens-français de cette province obtenir la reconnaissance de leur droit sur l'éducation de leurs enfants et sur une partie de l'argent voté pour subvenir aux besoins des écoles;

Nous, soussignés, nous engageons personnellement à voter CONTRE TOUT GOUVERNEMENT, fût-il LIBÉRAL ou CONSERVATEUR, qui maintiendra le Règlement 17 et refusera le paiement des octrois et l'émission des brevets.

LE PELERINAGE DES FRANCISCAINS

On nous prie de rappeler que le pèlerinage des Franciscains à Sainte-Anne de Beaupré a lieu le 6 juin prochain.

Départ de la gare Viger à 8 hrs 30 p. m. et 9 hrs p. m., samedi, le 6 juin. Billets valables pour le retour à Montréal jusqu'à mardi matin le 9. Prix: adultes, \$3.50; enfants, \$1.75.

M. GRAHAM AU "HERALD"

On annonce que M. Geo. Graham, ancien ministre des chemins de fer, deviendra membre du conseil d'administration du Herald et qu'on lui en offrira même la présidence.

Nous lui souhaitons d'avoir plus de chance que son collègue Fielding et de n'être pas obligé de visiter les lieux d'une façon trop rapide.

UN ROMAN PAR MOIS

On trouvera dans ce numéro, en page 5, le 4ème bon, dont la série de cinq (il en sera inséré un tous les jours de cette semaine, sauf jeudi) est la fête de l'Ascension) donnera droit à un exemplaire de notre roman, LES AMES FORTES, par G. Saint-Germain, moyennant 3 sous à nos bureaux ou 6 sous par la poste.

Ce roman, qui peut être mis entre toutes les mains, est un intérêt croissant jusqu'à la dernière ligne.

Tous ceux qui se sont procuré un exemplaire de nos précédents ouvrages désireront sans doute compléter leur collection. Et ceux qui n'ont pas encore profité de cette aubaine, voudront le faire sans plus attendre.

LES AMES FORTES sera à la disposition de nos lecteurs à partir de lundi prochain, 25 mai.

LA COMMISSION DES LICENCES

LES NOUVEAUX COMMISSAIRES ENTRENT EN FONCTIONS. — LE CAFE D'ITALIE ET LE CLUB ORIENTAL.

Les nouveaux commissaires des licences ont eu leur première séance mercredi dernier. Me Gonzalve Desaulniers, C.R., leur souhaita la bienvenue. M. Roberts était présent. M. Albert Thérberge demanda à la Commission qu'on lui accorde une licence de restaurant pour l'Etoile d'Italie, alléguant qu'il était prêt à faire tous les changements et toutes les modifications que les commissaires exigeraient. M. Roberts s'y opposa disant que l'ancienne commission des licences avait déjà refusé une telle licence. Le juge Choquet fit une correction. "La licence, dit-il, ne leur a pas été refusée. On a seulement cru b.n de la suspendre, vu les procédures qui avaient été prises contre les commissaires."

Quelques témoins furent entendus et tous déclarèrent qu'ils n'avaient rien à reprocher à l'Etoile d'Italie depuis le 1er janvier dernier. Me D. B. Murphy demanda ensuite l'octroi d'une licence pour le Club Oriental. De nouveau M. Roberts s'y objecta. Ce voyant, Me Murphy déclara que M. Roberts, n'étant pas avocat, n'avait pas le droit d'appeler des témoins et de les interroger. Pendant quelques minutes, l'on discuta la signification du mot club. Enfin, la séance fut ajournée après que les commissaires eurent enjoint à l'Étoile d'Italie de produire devant le tribunal les livres, la charte, la liste des membres afin de voir si le club est un club "bona fide" ou non.

UNE CONFERENCE SUR CARTIER

Devant un auditoire de 500 personnes, M. J. L. Laflamme, d'Ottawa, a donné hier soir au Cercle Paroissial de l'Enfant-Jésus, une belle conférence sur la vie et l'œuvre de Cartier, le grand homme d'Etat canadien. C'était le quarante-et-unième anniversaire de la mort de Cartier et un concert avait été organisé pour célébrer cet anniversaire. La séance était présidée par M. E. W. Villeneuve, président du Comité du Centenaire Cartier, qui présenta le conférencier. M. Laflamme décrivit combien Cartier avait le coup d'oeil juste quand il s'occupa activement du développement des chemins de fer, non seulement dans l'Est mais aussi dans l'Ouest qui n'était alors qu'un nom. Le conférencier insista sur le beau travail de Cartier en faveur de Montréal dont il avait fait la tête de deux grands chemins de fer. La grande œuvre de Cartier, dit-il, a été de faire du Canada une nation homogène, en unissant les deux grandes races et en développant ses ressources par l'établissement de grandes voies ferrées.

SECHERESSE SANS PRECEDENT

La saison des feux de forêts a commencé plus tôt que l'année dernière à cause de la grande sécheresse qui règne depuis le commencement de mai. Il n'est tombé jusqu'à date que la vingtième partie de la moyenne de pluie du mois de mai des trente-deux dernières années. Il n'a plu que deux fois depuis le premier mai et il n'est tombé que le septième seulement d'un pouce d'eau contre une moyenne de 2 pouces et trois-quarts depuis le 32 ans. Il y a tant de fumée dans l'air que la navigation sur le Saint-Laurent est très difficile le jour et impossible la nuit. Le Pacifique Canadien et le Nord-Canadien ont de fortes équipes d'hommes dans le nord pour signaler et combattre les commencements d'incendies. Les propriétés annoncent de la pluie avant la fin de la semaine et ce ne sera pas sans besoin.

LE SERVICE DES COLIS POSTAUX

IL EST INTERDIT D'ENVOYER DES LETTRES DANS LES COLIS EXPEDIES PAR LA POSTE. Un grand nombre de Montréalais et d'étrangers profitent du nouveau système de colis postaux pour envoyer des lettres. C'est agir en contravention directe avec la loi postale; ceux qui se rendent coupables de cette offense sont passibles d'une amende de pas moins de \$10 et de pas plus de \$40, selon le degré de gravité de l'offense. Il est aussi défendu de faire parvenir à l'hôtel des postes des liques par colis postaux, bien que tout autre liquide soit permis, pourvu qu'il soit convenablement enveloppé.

GRAVES ACCUSATIONS

Halifax, 22 — M. E. E. Tanner, le chef de l'opposition, a causé toute une sensation en Chambre avant-hier, quand il fit la lecture de dépositions assermentées dans lesquelles MM. Clarence et Ernest Mills, d'Annapolis, accusent le procureur général O. T. Daniels d'avoir obtenu illégalement d'eux, en tant que membres de la compagnie D. Mills et Fils Limitée, une hypothèque sur 75,000 acres de terrain et aussi un billet de \$75,000. Les Laxallès NA-DRU-CO sont particulièrement bons pour les enfants car ils sont agréables à prendre, leur action est douce, et ils n'irritent pas les intestins ni ne provoquent un besoin d'en prendre continuellement ou d'augmenter les doses. 25c. la boîte chez votre pharmacien. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, 1777



Le Complet Sac Modèle à 3 boutons pour le Printemps.

Fait pour répondre au désir des hommes qui veulent être toujours bien habillés, tout en étant mis simplement. La simplicité de lignes de ce costume donne à celui qui le porte la plus sobre élégance.

Fait dans les matériaux de toutes qualités, et à tous les prix. Modèle 50 — Prix populaire de \$25.

Faites-vous montrer votre numéro.

Etablissements Fashion-Craft Max. Beauvais, Lée, 229 St. Jacques. Dubé Lée, 463 Ste Catherine. A. A. Roy, 469 Ste Catherine. Est. Hausher & Orenstein, 23 Ste Catherine ouest.

UNE MAISON PROSPERE

LA COMPAGNIE COUVRETTE-SAURIOL, LIMITEE, DECLARE AU COURS D'UN BANQUET, UN PREMIER DIVIDENDE DE 8 POUR CENT. Une centaine de convives étaient attablés au Queen's hier soir pour fêter le premier anniversaire de la fondation de la maison Couvrette-Sauriol, limitée, épiciers en gros, et pour participer à la première distribution des dividendes qui ont été de 8 pour cent. Le banquet a obtenu le plus franc succès et le vieil entrain français a régné durant toute la soirée, agréant le côté tout à fait pratique de la cérémonie. A la table d'honneur siégeaient les directeurs ainsi que l'hon. M. P. E. Leblanc. Les membres du conseil d'administration de la prospère compagnie sont MM. Eugène Couvrette, président; Féréol Sauriol, vice-président; C. A. Parisseault, J. E. Sauvé, Roméo Bernard, J. H. Hoffman et Abundius Paquette, directeurs. La réunion se composait de voyageurs, de clients, d'actionnaires, d'employés et d'amis de la maison Couvrette-Sauriol. Après le souper eut lieu la joyeuse distribution des chèques des dividendes et non sans force applaudissements. Il y eut des discours et des chansons très bien rendues. L'hon. P. E. Leblanc répondit à la santé du Canada, après celle du roi. M. Alfred Mousseau, de "La Presse", proposa la santé de la maison Couvrette-Sauriol dont il retraça l'histoire. En 1901, MM. Couvrette et Sauriol se réunirent pour faire le commerce de sacs de papier et de papier d'emballage; après quelques années ils ajoutèrent les épicerie à leur fonds de commerce et en 1913 ils réorganisèrent leur compagnie sur le système coopératif avec le succès actuel, soit 8 pour cent de dividende, un immeuble évalué à \$50,000, un gros fonds de commerce et un chiffre d'affaires de \$500,000 pour la première année de réorganisation. "La maison Couvrette-Sauriol peut être fière du succès obtenu", conclut M. Mousseau. M. Eugène Couvrette répondit en termes choisis et céda la parole à M. Parisseault qui parla du but de la compagnie dont la devise est "franc et sans dol". M. M. Turcot, Louis Coderre, P. E. Lamarche et l'échevin Lapointe expliquèrent par lettre comment ils n'avaient pu se rendre à l'invitation de la maison. M. J. Agapit Clermont, de "Devoir", répondit à la santé des invités, M. Millette, à celle des voyageurs de commerce, M. Roy, de "La Patrie", à celle des dames. L'assemblée, où régna le plus vif entrain durant toute la soirée se sépara à une heure avancée, après avoir fait à la maison Couvrette-Sauriol les meilleurs souhaits de prospérité.

Il n'y a que dans le Columbia que le "Son n'est pas voilé"

La Chambre de son COLUMBIA est toute en bois — construite comme un beau violoncelle

VOUS avez lu ce qui a trait à la construction supérieure du Columbia au point de vue des disques, du reproducteur et de la tige de reproduction du son. Toutes ces choses sont parfaitement visibles. Mais la perfection Columbia est plus grande encore qu'on ne saurait le deviner par un simple coup d'oeil. Nous ne prenons pas tous ces moyens pour assurer la pureté de son et négliger ensuite la chambre de son (ou cornet caché) uniquement parce qu'elle est sous le couvercle. La chambre de son Columbia, tout d'une venue, est TOUTE en bois et construite comme un beau violoncelle. Une chambre de son en métal ne donne pas de qualité au son que n'en ferait un corps en fonte à un violon. Il n'y a pas d'obstruction dans la conduite de son du Columbia depuis le point de l'aiguille jusqu'à l'issue. On n'en peut dire autant d'aucun autre instrument dont le prix est à peu près celui du Columbia Favorite. Dans tous les instruments dispendieux, le moteur est en dehors de la chambre de son. Mais il n'y a que dans le Columbia que cette méthode est suivie pour les instruments à prix inférieur. Le mécanisme du moteur est disposé dans la chambre de son dans les instruments moins parfaits. Quelle pureté peuvent avoir les vibrations de son reproduites des variations d'un millième de pouce à la surface du disque, lorsqu'elles doivent passer à travers des roues dentées saturées d'huile, des ressorts, des supports de roues, etc.? Est-ce qu'un mouvement d'horlogerie dans le corps d'un violon en améliorerait la sonorité? Le Columbia est fait comme un instrument DE MUSIQUE — non pas comme simple MACHINE PARLANTE, chantante ou déclamante.

Columbia

QUARTIERS GENERAUX

LA YTON BROS.

La principal magasin de pianos à Montréal.

550 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

Venez Aujourd'hui

Nous avons un excellent emploi pour deux ou trois bons vendeurs. Vous pouvez être assez fortuné pour obtenir une de ces positions. Venez nous voir maintenant et dites-nous ce que vous pouvez faire. Si vous parlez l'anglais et le français... tant mieux.

Demandez

M. A. E. GLAUDE

271 RUE SAINTE-CATHERINE O.

Eau Minérale Naturelle (de France)

VITTEL

SOURCE SALEE

pour les maladies du Foie, la Congestion et la Constipation.

Ecrivez pour un pamphlet à propos des Eaux de Vittel.

SEULS AGENTS EN CANADA

THE LEEMING MILES CO., LIMITED,

4 Boulevard St-Laurent, Montréal. 6

Restaurant et Café

Edifice La Sauvegarde

Coin Notre-Dame et St-Vincent

Repas pour hommes d'affaires à 40c Et à la Carte

EXCELLENTE CUISINE SERVICE PARFAIT

LE "HERALD" ET "TELEGRAPH"

Le "Montreal Herald and Daily Telegraph" annonce de nouveaux changements dans son bureau de direction. M. George P. Graham, ancien ministre des chemins de fer, M. P. S. G. Mackenzie, trésorier de la province, et M. R. G. Smith, C.R., deviendront directeurs de la compagnie le 15 juin prochain.

A VENDRE

Cottage sur le Carré St-Louis

Coin Prince Arthur et Avenue Laval. Une des plus belles résidences de l'endroit. Bâtie en pierre et brique solide, 15 chambres toutes modernes; finies en chêne solide. Possession immédiate.

SUPERBE PLACE D'ETE SUR LE LAC DES DEUX MONTAGNES

285 pieds de front sur le lac. L'endroit idéal pour les vacances. Ne manquez pas cette offre. S'adresser pour prix et conditions

ROD. LANGLOIS

54 Notre-Dame Est Main 7305 Ch. 58 et 59

La présidence sera offerte à M. Graham. Plusieurs membres de la rédaction du "Telegraph" ont eu des offres alléchantes du nouveau journal, l'"Evening News", mais ils resteront au "Telegraph" avec une augmentation de salaire.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moier, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moier Barber College, 62D. Boulevard St-Laurent, Montréal. 83-26

JEUNE MEDECIN DEMANDE. Dans le nord de la ville, prendrait le bureau d'un médecin décédé dernièrement et qui avait une jolie clientèle. Bonne chance pour quelqu'un qui se présenterait immédiatement à 3008 rue Saint-Laurent. Tél. Saint-Louis 708.

À LOUER

A LOUER A louer, un logement (flat), 1925, Saint-Denis; 8 appartements bien éclairés; en parfait ordre. S'adresser à P. Cheffer, 2222, Saint-Denis.

CHAMBRE A LOUER. Rue Saint-Laurent, un peu plus haut que la gare du Mile-End, pièce bien éclairée, ayant châtis qui donne sur la rue. Maison privée. Ecrire à Casier 5 "Le Devoir".

MAGASIN A LOUER

Coin Sainte-Catherine et Cuvelier, magasin de coin, 2 vitrines, glacière, grande cave, écurie de deux places. Très bonne place pour épicerie, boucher ou marchand de provisions. Clef et informations au No 1832 Sainte-Catherine Est. J. E. Gravel, 2165 Waverley. Tél. St-Louis 2528.

RESIDENCE D'ETE.

A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, No 4, Troisième Avenue, Maisonneuve, P.Q. Tél. Bell, La-Salle 2292.

A VENDRE

A VENDRE

Papitre double, pour compatibilité, en chêne et presque neuf, sera vendu \$15.00, le tiers de sa valeur. S'adresser à 43 rue Saint-Vincent.

A VENDRE. Un bureau (roll top) convenable pour boudoir, en chêne décoré, complètement neuf. S'adresser à 681 ave Papineau.

A VENDRE. Hôtel, \$1,500 comptant, balance à termes; épicerie, recettes \$900 par semaine, valant \$1,200, pour \$600. Maison meublée, 14 pièces, richement meublée, rapporte \$190 par mois, pas de pension. Prix, \$1,100, \$500 comptant. Magasins cigares, Vues animées, etc. S'adresser, Jean Castelli, 120 Sainte-Catherine Est, Edifice "La Patrie".

MEUBLES A VENDRE.

A vendre à sacrifice, meubles et plusieurs articles de ménage. S'adresser, 948 Berri.

PROPRIETE A VENDRE.

Maison de commerce établie depuis 42 ans, 22 pieds par 100, titre parfait. 1209 Saint-Denis.

TERRAIN A VENDRE.

Deux terrains au bord de l'eau, Parc Lebrun, Longue-Pointe; magnifique site où l'on voit tout le fleuve et les deux rives; 80 centins le pied pour quelques jours seulement. S'adresser, 687 Saint-Urbain. 118-6

COLLECTION.

Collection complète du "Devoir" à vendre. Ecrire à Casier 12 "Le Devoir".

MEUBLES A VENDRE.

A vendre à sacrifice, meubles et plusieurs articles de ménage. S'adresser, 948 Berri.

PROPRIETE A VENDRE.

Maison de commerce établie depuis 42 ans, 22 pieds par 100, titre parfait. 1209 Saint-Denis.

TERRAIN A VENDRE.

Deux terrains au bord de l'eau, Parc Lebrun, Longue-Pointe; magnifique site où l'on voit tout le fleuve et les deux rives; 80 centins le pied pour quelques jours seulement. S'adresser, 687 Saint-Urbain. 118-6

VRAI BARGAIN.

Deux terrains de 25 x 120 pieds pour le prix de \$200 chacun. Ces terrains sont situés à environ 300 pieds de la Rivière des Prairies. Endroit idéal. C'est une véritable aubaine. A qui la chance? Conditions faciles. E. Lavergne, 16 Saint-Jacques, chambre 2. Tél. Main 6698.

DIVERS

ON DEMANDE A EMPRUNTER.

\$1,200, \$2,800 et \$8,000. Les meilleures garanties de première hypothèque. Paiement 6 pour cent d'intérêt. Pas d'agent. S'adresser, 687 Saint-Urbain. 118-2

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BÉDARD

EXPERT-COMPTABLE ET AUDITEUR

Systematiste consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. 55 SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 214a rue Berri. Tél. Bell Est 1710.

Résidence: St-Louis 4393

CHARLES HURTUBISE

FINANCIER

Argent à prêter; achat de débetures, de propriétés, de balances de prix de ventes 29 rue St-Jacques. Tél. Main 2934

HURTUBISE & HURTUBISE

INGENIEURS CIVILS

ARPENTEURS-GEOMETRES

EDIFICE BANQUE NATIONALE 99 rue Saint-Jacques

TELEPHONES: Bureau: Main 2018. Résidence: St-Louis 2148

PEINTRES-DECORATEURS

O. M. LAVOIE & PAQUETTE, 691 rue Saint-André, Tél. Est 1412. Demandez nos estimés pour tous vos travaux en peinture, blanchissage, nettoyage de papier-tenture de toutes sortes, etc., travaux garantis et exécutés promptement, prix modéré.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F. J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

Tél. Bell Main 1973. Adresse télégraphique "Nabuc, Montréal".

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique "Nabuc, Montréal".

Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, Wood, 77.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Marché Nantel, B.C.L.

CAMILLE TESSIER

AVOCAT

(Autrefois de Lamothe & Tessier)

97 ST-JACQUES, Ch. 34 MONTREAL. BOCKLAND 981

Residence: Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B.

AVOCAT

Tél. Main 213. — Chambre 53. 97 rue Saint-Jacques.

Residence: 150, Jeanne-Mance. Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B. A., L.L.L.

AVOCAT

97, rue Saint-Jacques. — Chambre 76. Tél. Main 2632.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rés. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

MEDECINS

Dr. M. LEMOYNE

257 SHERBROOKE EST

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx.

Diplômé en hygiène Pub.

Dr. J. N. CHAUSSE

SPECIALITE: Voles urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis, 4826, 1233 Ave. Delormier, coin Mont-Royal.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des ORGANELLES, du NEZ et de la GORGE, 523 Saint-Denis, (en face du carré Saint-Louis).

Dr M. LEMOYNE

257 Sherbrooke Est (Près Saint-Denis)

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx

TEL EST 4550

Dr J.-ROMEO LEDUC

ELECTROTHERAPIE, PHOTOTHERAPIE, RAYONS X.

Traitements spéciaux, maladies nerveuses, neurasthénie, insomnie, rhumatisme, rétrécissements, maladies des femmes, poils follets.

Consultations: de 1 heure à 3 heures p.m. et de 7 heures à 9 heures p.m.

1050 RUE SAINT-DENIS

Téléphone Saint-Louis: 1507.

DOCTEUR ZÉNON MALO

MÉDECIN-CHIRURGIEN

159 BLVD. SAINT-JOSEPH EST, Montréal

Heures de bureau: 1 à 5 p.m., 8 à 10 p.m.

TEL. SAINT-LOUIS 7269

DENTISTES

Dr Ernest Charron

CHIRURGIEN-DENTISTE

144 rue Saint-Denis. Près de l'Université Laval.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN

No 162 St-Denis MONTREAL

Nos dents sont très belles. Naturelles. Satisfaction garantie.

Dr J.-W. ROCHETTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

est installé au

Coin MONT-ROYAL et CHAMBORD MONTREAL

Heures de bureau: 8 a.m. à 9 p.m. Tél. Saint-Louis 3732

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

De GASPE BEAUBIEN

Ingenieur - Consul. Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

E. DULIEUX

Ingenieur conseil des mines, Analyste Provincial, Prof. à l'Ecole Polytechnique, Examens de propriétés minérales, Expertises, Surveillance de travaux. 225 Saint-Denis. Tél. Est 6621.

SURVEYER & FRIGON

INGENIEURS CONSEILS

Expertises, levés de Plans, Estimations et Projets

Rapports Techniques et Financiers

ADRESSE: 86 BEAVER HALL HILL Téléphone Upton 3808. MONTREAL

ARCHITECTES

LAFRENIERE, J. L. D. — A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 887, 827 Lafontaine, Maisonneuve, Tél. LaSalle 1856.

FAITS-MONTREAL VICTIMES DE L'AUTO

UN HOMME TUE ET QUATRE BLESSES PRES DU PONT VIAU. — LE TRAMWAY FAIT AUSSI DES SIENNES.

UNE JEUNE FILLE PRISE SUBLIMENT DE FOLIE, RENIE SON PERE; TRISTE HISTOIRE.

ECLATS DE VERRE DANS LES YEUX. — INCENDIES SUR LES QUAIS. — DIVERS.

L'automobile continue à faire des victimes. Un terrible accident est arrivé, hier après midi, sur le chemin Saint-Vincent-de-Paul, à un mille environ du Pont Viau.

Dans l'automobile de M. Paul Demers, ayant pris place MM. Joseph Hervas Lafond, J. H. Bastien et les frères Oscar et Ovide Gélinas.

Revenus de leur frayeur, les moins blessés coururent au secours de Lafond, mais ce ne fut que pour constater la mort qui avait été instantanée.

Les blessés, après avoir été pansés sur les lieux de l'accident, furent ramenés à l'hôpital.

DEUX INCENDIES DANS LE PORT.

Deux incendies ont jeté l'effroi dans le port, mercredi soir, et la prompt intervention des pompiers a empêché de grands dégâts.

Le premier incendie s'est déclaré dans une cargaison de soufre, à bord du paquebot "Calgarian", à bord du "Canada Steamship Co."

Le chef Tremblay et le sous-chef Lussier ont surveillé le travail des pompiers. Il a fallu remplir d'eau le compartiment du navire dans lequel se trouvait le soufre.

Le deuxième incendie a eu lieu au pied de la rue Aylwin, dans 3,000 barils de goudron.

Le défunt était veuf, et venait assez souvent à Montréal pour affaires.

UN SIPHON FAIT DES VICTIMES.

Un singulier accident est arrivé avant-hier, à la pharmacie Ethier, coin Notre-Dame et des Seigneurs.

Le conseil municipal de Maison-Neuve a eu une courte séance mercredi dernier.

RENDEZ-VOUS FOLLE PAR L'ETUDE.

L'un des cas les plus lamentables qu'aient encore eu à enregistrer la police locale est celui d'une jeune fille qui, évanouie par la chaleur, a été trouvée morte dans un siphon.

Un certain moment, la jeune fille est tombée, dans sa folie, contre son père. Celui-ci a attribué à un surroi d'étude le déficient état mental de sa fille.

Des arrangements ont été effectués avec les bureaux de l'immigration américaine afin que la malheureuse puisse retourner en toute sécurité dans son pays.

LA MAISON DES IMMIGRANTS.

La maison des immigrants, 450 rue Agathe, est une institution pratique. D'après un rapport du chancelier, le révérend père Singleton, 36 jeunes femmes et filles y ont

COURRIERS PROVINCIAUX VILLE DE QUEBEC

NOS MILITAIRES

Québec, 22. — Suivant la coutume, les régiments volontaires de Québec ont exécuté des manœuvres, hier, jour de l'Ascension.

IL EST FETE

Québec, 22. — Une dizaine de confrères de classe de l'hon. Honoré Mercier, le nouveau ministre de la Colonisation, lui ont offert un dîner intime au Club de la Garnison.

EN LEUR HONNEUR

Québec, 22. — Durant le séjour à Québec de Leurs Altesses, le duc et la duchesse de Connaught, de la princesse Patricia, le mois prochain, trois banquets auront lieu sur la citadelle pour lesquels des invitations ont été lancées.

LE PRIX D'UN BRAS

Québec, 22. — Pour la perte d'un bras dans un accident alors qu'il travaillait au déchargement du steamer "Jacana", M. Jean Lacombe, débardeur, vient d'instituer entre la compagnie Cairne Line of Steamship Co. de Montréal, propriétaire de ce navire, une action de \$5,000.

MORT D'UN CAPITAINE

Québec, 22. — Le capitaine Théophile Jean, commandant du vapeur "Champion" qui fait le service entre Québec et quelques paroisses de l'île d'Orléans et de la rive sud de Québec, est mort subitement dans son bateau hier matin, vers deux heures, au quai de Saint-Jean de l'île.

LES OUVRIERS SE PLAIGNENT

Québec, 22. — Les ouvriers se plaignent amèrement de l'emploi de préférence d'ouvriers étrangers aux travaux des usines du Transcontinental, à Saint-Malo. La question a été référée au maire Drouin qui doit rencontrer l'entrepreneur à ce sujet.

LES "BOYS SCOUTS"

Québec, 22. — Les "Boys Scouts" de Québec auront désormais leurs quartiers généraux dans l'ancienne résidence de la rue Saint-Louis qui fut jadis la demeure du duc de Kent.

UNE BELLE FETE

Sainte-Thérèse, 21. — Les élèves du séminaire ont eu mardi leur fête annuelle; "la fête des jeux".

MEME LES JOURS DE FETE

Le jour de l'Ascension étant fête légale, il n'y a pas eu hier de séance du bureau de contrôle, mais les commissaires n'ont pas quand même perdu leur temps.

EXCURSION A NEW-YORK

Les chemins de fer Grand Tronc et Vermont Central offrent une occasion spéciale aux Montréalais de visiter New-York.

CLOTURE DU REICHSTAG

Berlin, 20. — La clôture de la session du Parlement impérial a été marquée ce matin par un événement inaccoutumé.

CINQ TUES DANS UNE COLLISION

Columbus, Ohio, 20. — On rapporte que cinq personnes ont trouvé la mort dans une collision entre une automobile et un tramway, près de Ashville.

IL FAUT

que votre chaussure d'adapte parfaitement à votre pied, de façon à ne pas le blesser, ce qui fait que la marche vous est agréable et profitable.

DEMERIS & GAUTHIER

Spécialité: Réparation de meubles anciens

74 RUE SAINT-DENIS



L'ARTICLE PARFAIT VENDU PARTOUT REFUSEZ LES SUBSTITUTS

CHOSSES MUNICIPALES

ON DEMANDE UNE ENQUETE

LA COMPAGNIE HAROLD WILSON PRETEND N'AVOIR PAS OBTENU LE CONTRAT POUR L'EQUIPEMENT DES TERRAINS DE JEUX PARCE QUE M. BLACK AVAIT RECOMMANDE UNE FIRM AMERICAIN.

La compagnie Harold Wilson n'est pas fâchée de ce qui arrive à M. Black, ancien surintendant des terrains de jeux dont on a coupé le salaire par moitié, sur proposition de M. le maire, partageant ce salaire entre l'ex-échevin Gadois et lui.

LES SOUMISSIONS DE LA VILLE

Après un examen sommaire des soumissions reçues pour les pavages, l'ingénieur en chef est en état de déclarer que dans la plupart des cas, celles de la ville sont plus basses que celles reçues de l'extérieur.

VEINE DE LA ELDER EBANO

À la dernière séance du bureau des commissaires, M. Janin a soumis un rapport recommandant d'acheter pour la construction de trottoirs en asphalte, les produits de la compagnie Elder Ebano qui sont d'un dollar de plus la tonne que celui du plus bas soumissionnaire.

LE "BOLDWELL".

Le navire de fret "Boldwell", que l'on croyait naufragé, vient d'être signalé à la pointe Fame. Ce bateau était parti d'Anvers depuis le 25 avril.

LE CONGRES DE LOURDES.

Les compagnies de navigation Allan, White Star et Dominion ont fait de arrangements spéciaux pour avoir un service de navires permettant aux Canadiens d'aller au congrès de Lourdes, le 18 juillet prochain.

DANS LE PORT.

Cairngowan, Trois-Rivières, Cie Robert Reford, hangar No 15.

DEPARTS.

Bronwen, Philadelphie, agents T. R. McCarthy, Pointe du Moulin à Vent.

LA NAVIGATION DEMISSION DU CAPT. DEMERS

IL ABANDONNE LE POSTE DE POSTE DE MAITRE DU PORT; M. BOURASSA LUI SUCCEDE. — LE NIVEAU DU FLEUVE EST TRES BAS. — ARRIVEE DU "VATERLAND" A NEW-YORK. — DIVERS.

Le capitaine L. A. Demers, maître du Port de Montréal, a envoyé sa démission aux Commissaires du Havre.

En acceptant ce poste, le capitaine Demers verrait son salaire diminué de \$2,000 par année car il recevrait \$5,000 comme maître du Port et la rémunération des commissaires des naufrages ne se chiffre qu'à \$3,000.

M. Demers sera remplacé par le capitaine Bourassa, nommé assistant-maître du port sous M. James McShane et qui occupe encore cette charge.

LE "VATERLAND" DIFFICILE A REMORQUER.

L'arrivée à New-York du plus gros navire au monde, le "Vaterland" de la ligne Hambourg-Américaine, a retardé la navigation dans la rivière North.

Après trois heures d'inutiles efforts on a enfin réussi à placer le "Vaterland" sans avoir envoyé plusieurs remorqueurs additionnels.

LE NIVEAU DU FLEUVE.

Le niveau du fleuve baisse d'un pouce chaque jour depuis avant-hier et les marins voient cette anomalie avec anxiété.

LES PIRATES.

Le bateau anglais "Taion" a été attaqué par des pirates chinois, dans la rivière West, près de Kai An, Chine, le 27 du mois dernier.

LE "BOLDWELL".

Le navire de fret "Boldwell", que l'on croyait naufragé, vient d'être signalé à la pointe Fame.

DANS LE PORT.

Cairngowan, Trois-Rivières, Cie Robert Reford, hangar No 15.

DEPARTS.

Bronwen, Philadelphie, agents T. R. McCarthy, Pointe du Moulin à Vent.

Advertisement for Wrigley's Spearmint Pepsin Gum. Includes text: 'Propre - pure - hygiénique', 'vous fait fumer toute la journée --- pas de suites fâcheuses.', 'Elle prévient l'irritation de la gorge, la sécheresse ou le brûlement.', 'ACHETEZ-LA À LA BOÎTE de vingt Paquets. Elle coûte moins cher --- chez tout marchand --- et c'est toujours frais.', 'Mâchez-en après chaque repas', 'Soyez sûr que c'est de la WRIGLEY', 'Mâchez-en après chaque repas.', 'Faite au Canada Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd. 7 rue Scott, Toronto, Ont.'

Au Clergé NOUS OFFRONS: Vins de Messe de la plus haute qualité, avec tous les certificats de l'Archevêché; Bordeaux, Sauternes, des meilleures marques; Chartreuse, des RR. PP. Chartreux, de Tarragone, Espagne.

MOQUIN FRERES Importateurs de vins et liqueurs 120 rue Saint-Denis Est: 1682. Est: 4755.

HOTELS L'Hotel des Voyageurs LE ROYAL GEORGE 9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hotel de Ville), Québec, Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans européens et américains. J. O. OCTEAU, Prop.

Hotel Riendeau Limitée WILF. GERVAIS, Prés. Trés. P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec. Le Rendez-vous des Canadiens Français 55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal

VICTORIA HOTEL Québec H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

AU MAGASIN GOODWINS A l'occasion du "Victoria Day", notre magasin sera fermé lundi. Profitez donc des nombreuses et excellentes occasions que nous vous offrons demain. Goodwins MONTREAL LIMITED

OCULISTE ET AURISTE Le Docteur BOUSQUET (Des hôpitaux de Paris) (Médecin de l'Hotel-Dieu et chef de service à l'Institut Bruchés) REEDUCATION AUDITIVE Méthode électro-phonique (Traitement de la Surdité) 26 Sherbrooke Ouest

LES ESPERANCES DE PAIX

Villa en compromet la réalisation en mettant à exécution sa menace de massacrer les prisonniers espagnols.—L'Espagne proteste et l'aspect de la situation mexicaine s'assombrit.

Washington, 22. — Au moment où les médiateurs expriment l'espoir que les négociations entreprises par eux avec les envoyés des Etats-Unis et du Mexique rétabliront l'ordre dans ce dernier pays, il se passe au sud de la Rio Grande des événements dont le caractère tragique pourrait bien nuire aux relations qui ont existé jusqu'ici entre les Américains et les Constitutionnalistes.

Des dépêches reçues à Washington, au cours de la journée d'hier, disent que la récente victoire de Villa à Pavon Poah, a donné occasion au chef des rebelles de mettre à exécution les terribles promesses qu'il a faites la semaine dernière.

Sans faire l'apologie de Villa, quelques-uns de ses agents ont déclaré que les prisonniers fédéraux de la dernière rencontre ont presque tous été mis à mort par son ordre.

Cette nouvelle a créé toute une sensation à Washington. Si par le passé, le Gouvernement américain a laissé pour ainsi dire inaperçus les procédés sanguinaires du chef des rebelles, il pourrait bien se faire aujourd'hui qu'il n'oublie pas facilement l'épouvantable turberie de ces jours derniers.

D'un autre côté, Señor Riano, ambassadeur espagnol à Washington, vient d'avoir une entrevue avec le secrétaire d'Etat Bryan, qui pourrait bien provoquer des changements considérables dans la politique mexicaine, à cause des violentes protestations du représentant de l'Espagne contre les crimes que vient de perpétrer Villa parmi ses compatriotes au Mexique.

LES NEGOCIATIONS DE PAIX

Washington, 22.—Les Constitutionnalistes se préparent à se faire représenter à la Conférence de Niagara. Il est entendu que leur représentant exposera les vues de Carranza, sans engager, en rien, les Constitutionnalistes à accepter un projet quelconque de pacification proposé par les médiateurs.

Jose Vasconcelos, maintenant à Montréal, pour représenter Carranza dans une affaire de finance, sera probablement nommé. Il se rendra à Niagara dans quelques jours.

Niagara, Ont., 22.—Malgré la décision tardive des Constitutionnalistes de se faire représenter à Niagara, les médiateurs continueront leurs entrevues avec les délégués de chacune des deux parties en cause. Les délégués croient que la présence d'un représentant de Carranza n'est pas absolument nécessaire à la solution du problème qu'a fait naître l'occupation de Vera-Cruz, après l'incident de Tampico.

Malgré les succès militaires des Constitutionnalistes, les médiateurs s'efforcent d'amener une entente entre les Etats-Unis et Huerta, espérant obtenir plus tard l'acquiescement des Constitutionnalistes, en les rencontrant séparément.

Si les deux parties réussissent à s'entendre, il est certain qu'un gouvernement provisoire sera établi au Mexique, à la place du gouvernement de Huerta.

Tout en n'oubliant pas les principes déclarés du mouvement constitutionnaliste, les médiateurs suggéreront un projet qui, espérent-ils, sera accepté par Huerta et les Etats-Unis, et plus tard, par les Constitutionnalistes.

A l'heure actuelle, les médiateurs s'efforcent de régler à l'amiable le différend qui a menacé de causer la guerre entre les Etats-Unis et Huerta, puis ils s'occuperont ensuite de ramener la paix au Mexique. Tel est le but des médiateurs, et, malgré les nombreuses difficultés qui se rencontreront, tous, délégués et médiateurs espèrent un succès.

Les premières négociations ont eu un bon succès. A une entrevue, cet après-midi, avec les délégués américains, les médiateurs ont approuvé la manière de procéder proposée hier au juge Lamar et à F. W. Lehmann. On étudiera probablement, avant tout autre problème, celui soulevé par l'incident de Tampico.

Les Etats-Unis demanderont satisfaction de l'insulte qui leur a été faite à Tampico et des autres méfaits des Fédéraux, cependant on croit que le gouvernement américain acceptera l'élimination de Huerta et la formation d'un gouvernement provisoire, capable de faire honneur à ses obligations internationales.

L'ambassadeur Da Gama, parlant de médiation est d'empêcher la guerre entre les Etats-Unis et le Mexique. Il n'a rien dit des pourparlers que les délégués ont eus avec les médiateurs et les représentants des Etats-Unis; mais il a nettement fait voir, qu'il s'agit, pour le moment, de ramener la bonne entente entre Huerta et les Etats-Unis.

Plus tard, on soumettra aux constitutionnalistes, si cela est opportun, un projet de pacification de tout le Mexique.

Les Etats d'Amérique du Sud accepteront, très probablement, une telle manière d'agir.

Bien que les médiateurs regrettent l'absence des constitutionnalistes à la conférence, ils croient pouvoir arriver à un résultat pratique, en ne s'occupant, pour le moment que du conflit entre Huerta et les Etats-Unis.

La diplomatie présente des exemples de telles négociations; cependant, tous s'accordent à dire que les constitutionnalistes auraient travaillé dans leur propre intérêt en se nommant des représentants.

Les médiateurs n'ont pas encore répondu à la proposition de Carranza, qui veut se nommer un représentant, à condition qu'il sache à l'avance ce que les médiateurs ont l'intention de proposer. Les Etats-Unis et Huerta ont accepté la médiation sans exiger une telle déclaration, et les médiateurs croient qu'il ne serait pas discret de dévoiler leurs projets à l'avance.

Les médiateurs sont d'opinion que le refus de Carranza de se faire représenter à Niagara, à ce moment, mis fin à toute relation en liaison entre eux et les constitutionnalistes.

Reconnaissant l'importance de la coopération des constitutionnalistes pour rétablir la paix au Mexique, les médiateurs croient de leur devoir de mettre fin d'abord au différend entre Huerta et les Etats-Unis, et d'éviter ainsi une guerre sanglante.

Si les médiateurs ne réussissent à faire accepter par les Constitutionnalistes un gouvernement provisoire, ils croient que leur travail aura eu un bon succès, s'ils parviennent à éviter une guerre entre les Etats-Unis et Huerta.

D'un autre côté, les médiateurs observent les succès des armes constitutionnalistes et ils espèrent qu'ils pourront faire accepter un projet de pacification pour tout le Mexique, avant que les rebelles ne soient rendus à Mexico.

Ils espèrent en l'opinion publique, pour faire comprendre aux Constitutionnalistes que la paix est impossible au Mexique, si on n'y établit pas un gouvernement reconnu par toutes les puissances du monde.

Les médiateurs voient avec plaisir que les délégués mexicains ont pleins pouvoirs de traiter toutes les questions regardant la paix intérieure ou internationale.

Ce soir les médiateurs et les délégués mexicains et américains ont été les hôtes de l'honorable Martin Burrell, ministre de l'Agriculture du Canada, à un dîner donné par le gouvernement canadien en l'honneur des distingués personnages.

L'honorable Burrell a déclaré dans son discours de bienvenue, que les peuples, de plus en plus, s'efforcent de régler leurs différends par l'arbitrage raisonné, plutôt que par le sabre. Il ajouta que le peuple canadien croit au succès de la médiation.

L'ambassadeur Da Gama a répondu à l'honorable ministre. Il a, lui aussi, exprimé sa satisfaction de voir les nations s'en rapporter, de plus en plus à l'arbitrage et mettre de côté la guerre. L'ambassadeur déclare que si M. Wilson et M. Bryan ont supporté la médiation, l'opinion publique elle-même la réclamait. Une seule santé a été proposée — celle du Roi — puis eut lieu une courte réception.

TRIBUNAUX CIVILS L'ODYSSÉE DE M. ROBERTS

LE DOCTEUR J. THAUVETTE LUI RECLAME \$63.00 POUR SERVICES PROFESSIONNELS. — LE SECRETAIRE DE LA DOMINION ALLIANCE EN OFFRE \$10.00 COMME REGLEMENT DE COMPTE. — LE TRIBUNAL INDECIS.

Tel Ulysse racontant à Nausicaa ses aventures, telle s'est déroulée mercredi dernier en Cour Supérieure, la triste odyssée de John H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance.

Un récit de ses malheurs, le juge Leboeuf ne put contenir son indignation. Et sa pitie éclata en reproches véhéments contre ceux qui semblaient aux yeux de jadis lapidant Saint-Etienne, lui avaient lancé des pierres. "M. Roberts, dit-il, est un citoyen, et l'on ne doit pas le lapider parce qu'il parle en public. Ce moyen de montrer son antipathie pouvait être bon au temps du Christ, mais cela n'est plus de mise aujourd'hui. La foule, dit-on, était surexcitée. Je me demande pourquoi? Etien ne les ennemis de la tempérance qui encourageaient les distributeurs? C'est là la question".

Comme on le sait, M. Roberts a toujours été reçu dans le nord de la ville, comme un chien dans un jeu de quilles. Un jour la réception qu'on lui fit fut si chaude qu'on le dut transporter évanoui chez le docteur J. Thauvette. Celui-ci le remit à flots. Et pour ses soins, réclama \$63.00. Champion de la tempérance, M. Roberts offrit \$10.00. La cause fut portée devant le tribunal.

Parmi les projectiles lancés au secrétaire de la Dominion Alliance, se trouvait une longueur de boyau, garnie de plomb, pesant au moins six à sept livres. Devant ce, le juge Leboeuf s'écria: "Celui qui se sert d'une telle arme, devrait être envoyé au pénitencier pour des années, étant meurtrier d'intention".

Le tribunal se montra très sympathique à M. Roberts: "M. Roberts, dit le juge Leboeuf, était inconscient. On le transporte dans une pharmacie. En avait-il conscience? Et par suite peut-on l'en tenir responsable? La même chose m'est déjà arrivée. Aussi est-ce pour cela que je peux facilement apprécier le sort de M. Roberts. Il n'y a pas de doute que le demandeur a souffert des dommages. Mais qui doit en être tenu responsable? Pas lui, certainement. Mais alors, la ville ou M. Roberts?" Parlant du secours apporté par la police, M. Leboeuf dit que la police ne fit son apparition qu'une fois que M. Roberts eût été à demi assassiné. La cause a été prise en délibéré.

REQUETES RENVOYÉES.

Comme nous l'annonçons, il y a déjà quelques jours, les avocats de la ville ont présenté au juge en chef, Sir Charles Pear Davidson, une requête demandant que l'action en dommages intentée contre la ville par le docteur A. Lepage, autrefois inspecteur du lait, soit renvoyée, le demandeur n'ayant pas procédé depuis plus de deux ans. Le juge en chef fit remarquer aux procureurs municipaux que le renvoi de l'action n'avait pas sa raison d'être parce que l'article 280 du C.P.C. laisse au protonotaire, le choix de fixer la date du procès. Ce qui n'a pas été fait vu le surchargement du rôle. Or donc, les deux requêtes ont été renvoyées avec dépens.

IL RESTE ECHEVIN.

Il y a quelque temps, un citoyen de Lachine, M. Alphonse Lefebvre, mandant la déqualification de l'échevin Lefebvre de la même municipalité sous prétexte que le défendeur n'habitait plus Lachine, mais Montréal.

Le juge Archer devant qui s'est instruite la cause, a renvoyé l'action du demandeur considérant que le demandeur était toujours propriétaire à Lachine, qu'il allait souvent à son domicile, qui est toujours demeuré garni, et qu'enfin il habitait Montréal que parce que ses enfants étaient élevés au collège. Le défendeur pourtant ne répondit pas à cette action. Le tribunal rendit jugement par défaut et accorda \$2,000 de dommages au demandeur. La Cour d'Appel confirma le jugement de la Cour Supérieure, le juge Gervais seul étant dissident. La cause subit le même sort en Cour Supérieure. Cette fois, le juge en chef Anglin étant dissident.

Le Conseil Privé d'Angleterre vient d'accorder raison aux juges Anglin et Gervais, déclarant que l'on ne pouvait poursuivre un mineur sans au préalable avoir nommé un tuteur.

Procurez-vous un Graphophone Columbia

à conditions faciles

Le Columbia est reconnu depuis longtemps le meilleur des instruments parlants et chantants. Le son clair, distinct du Columbia n'est que l'une de ses caractéristiques exclusives. Comme beaucoup d'autres articles de qualité supérieure il a été imité,—imité seulement, et permettez-nous de vous assurer qu'aucun autre instrument n'est "aussi bon". Les vignettes représentent trois instruments sans égal à prix également populaires.

A part les machines mentionnées ci-dessous nous en avons dont les prix varient de \$20.00 à \$650.00



"ECLIPSE"
Chêne ou acajou
\$32.50



"FAVORITE"
Acajou ou quart de chêne
\$65.00

Nous avons un plan qui vous permettra de goûter tous les charmes du Columbia. Nous placerons n'importe quelle machine Columbia chez vous, sur paiement d'un faible dépôt et vous pourrez payer la balance en petits versements hebdomadaires (ou mensuels) comme vous le désirez.

"Entendre, c'est croire": nous vous invitons donc à venir entendre vos morceaux favoris sur le Columbia. Cela ne vous engage absolument à rien.

FOISY FRERES

210-216 rue Sainte-Catherine Est, angle Sanguinet.

QUARTIERS GÉNÉRAUX du gros et du détail. OUVERT les lundi, mardi, vendredi et samedi.



Assurez-vous que cette marque de fabrique soit sur l'instrument et les registres que vous achetez.

Que vous soyez mince ou de corpulence moyenne vous trouverez la forme par excellence dans le nouveau modèle

"ELISE"

La ligne en est

IMPECCABLE SEDUISANTE TRES MODERNE

Au point de vue

ELEGANCE et HYGIENE

il est sans rival

TAILLE : 18 à 30

"Elise" "B" \$1.75
"Elise" "A" \$2.50

The **E. T. CORSET Company** LIMITED
SAINT-HYACINTHE, QUÉ.



DOMINION COAL COMPANY

DOMINION et SPRINGHILL Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz

BUREAU GENERAL DES VENTES
112 Rue Saint-Jacques, Montréal.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

CITÉ DE MONTRÉAL

DES SOUMISSIONS sous enveloppes cachetées, pour la construction de trois kiosques et de quatre Chateaux de nécessité, à l'île Sainte-Hélène, adressées aux Commissaires, et déposées à leur Bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, jeudi le 4 juin, 1914.

Les entrepreneurs pourront obtenir une copie des plans et devis et les formules de soumission, ainsi que tous les renseignements requis, au bureau de l'Agent des Achats et des Ventes, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les soumissions qui n'auront pas été faites sur les formules sus-mentionnées et qui ne seront pas accompagnées d'un chèque certifié sur une banque à Chartre du Canada, payable à la Cité de Montréal, pour un montant équivalant à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes fournies à cette fin seront écartées.

Le Bureau des Commissaires ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre soumission.

Les soumissions seront décachées par le Bureau des Commissaires, en présence des intéressés, à son assemblée régulière dans sa salle de délibérations, à midi, jeudi le 4 juin, 1914.

Par ordre du Bureau des Commissaires,

L. N. SENECAL,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 22 mai, 1914.

VOYAGE D'ETUDES EN EUROPE

Avantage exceptionnel. Concours facile.

Notre "ITINÉRAIRE" est maintenant prêt et une copie en sera mallée, sur demande, à toute personne que notre voyage pourrait intéresser :: :: ::

CHARING CROSS INDUSTRIAL COMPANY, LIMITED.

90, RUE NOTRE-DAME, EST, MONTREAL

N.B.—Cette compagnie ne fait pas partie de la Bourse Immobilière.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3429. — Adolphe Germain, comptable, des Cités et District de Montréal, demandeur, vs Dame Emélie Clavel, des Cités et District de Montréal, veuve de feu Charles Berger, bourgeois, du même lieu, exécutrice testamentaire et légataire universelle au profit de ses deux enfants, défendeuse, et Dame Ernestine Berger, épouse contractuellement séparée de biens de Horace Homère Mansseau et ce dernier tant pour autoriser son épouse aux fins des présentes qu'au profit de leurs enfants mineurs Charles François Mansseau et Ernestine Mansseau; et Daniel Bergevin, époux conjoints en biens de Dame Eugénie Berger, Demoiselle Yvonne Germain fille majeure et usant de ses droits, Dame Alice Lafarge, épouse contractuellement séparée de biens de Charles Frédéric Bayard, et ce dernier tant pour autoriser son épouse aux fins des présentes, tous des Cités et District de Montréal, sauf Horace Homère Mansseau et son épouse, de la Ville de Paix, département des Basses-Pyrénées, en France, mis-en-cause. — Il est ordonné aux mis-en-cause Dame Ernestine Berger et Horace Homère Mansseau de comparaitre dans le mois, T. DEPART. dép. protonotaire. — Montréal, 20 mai 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3429. — Édouard Lachapelle, cultivateur, de la paroisse de Saint-Paul l'Ermitte, district de Joliette, demandeur, vs Édouard Lamarche, prêteur, de la cité et du district de Montréal, Charles Jeanotte, cultivateur, Demoiselle Agnès Jeanotte, fille majeure, et Eliot Jeanotte, cultivateur, ex trois derniers de la paroisse de Saint-Henri de Mascouche district de Joliette, et Dame Bernadette Lamarche, de la paroisse de Saint-Henri l'Abbaye, district de Joliette, épouse séparée de biens par contrat de Joseph Oswald Forest, commerçant du même lieu, et dit J. O. Forest pour autoriser son épouse aux présentes, Dame Eugénie Lamarche, de la Ville des Laurentides, district de Joliette, épouse séparée de biens par contrat d'Armand Beaudoin, médecin, du même lieu, et le dit Armand Beaudoin pour autoriser son épouse aux présentes, Gustave Lamarche et Théodora Lamarche, fils tous deux cultivateurs de la paroisse de Saint-Esprit, district de Joliette, défendeurs.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies d'assurance, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du six mai 1914, constituant une corporation MM. Hector Joseph Lange, Édouard Earl Hampson, James Edward Currie, Jr., William F. McMahon, agents d'immobiliers, et David Charles Robertson, avocat et Conseil en loi du Roi, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Acquiescer par achat, échange, bail ou autrement tout terrain ou autre propriété immobilière dans la province de Québec, soit pour elle-même ou pour d'autres personnes, et les développer, améliorer, louer, vendre, hypothéquer, en faire le commerce ou en disposer autrement;

Faire, construire ou tracer telles maisons, ou autres bâtisses, drains, canaux d'égoûts, trottoirs, rues, squares ou parcs qui semblent nécessaires pour rendre les biens de la compagnie plus accessibles ou profitables;

Agir en qualité d'agent pour d'autres personnes dans l'achat, vente, échange, location, garantie ou la gestion de terrain ou autres propriétés immobilières dans la province, et à ces fins recevoir telles commissions ou autres rémunérations qu'il pourra être convenu, sous le nom de "Industrial Houses Limited", avec un capital-actions de dix mille dollars (\$10,000.00), divisé en cent (100) actions de cent dollars (\$100) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Montréal.

Daté du Bureau du secrétaire de la province ce sixième jour de mai 1914.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure No. 1139.—Dame Hélène Madelin de la cité de Montréal, épouse connue en biens de Pierre Lavallée, commerçant du même lieu, ex. jour, Intente une action en séparation de biens contre son mari H. A. GHOLETTE, procureur de la demandeuse.

Montréal, 3 avril 1914.

J. A. BEAULIEU,
Procureur du demandeur.

Étude: 30, rue Saint-Jacques, chambre 50, Tél. Bell Main 2148.

POLITIQUE ETRANGERE

ANGLETERRE A L'ASSAUT DU PALAIS

LA POLICE ARRETE TRENTE QUATRE SUFFRAGETTES QUI VOULAIENT ENVAHIR LE PALAIS DE BUCKINGHAM POUR PRESENTER UNE REQUETE AU ROI.

Londres, 22. — Plusieurs suffragettes, y compris Mme Pankhurst, ont été arrêtées, aujourd'hui, alors qu'elles se dirigeaient sur le palais de Buckingham. Une foule immense s'était massée sur les trottoirs pour voir passer les suffragettes.

Plusieurs membres de la Chambre des Communes ont reproché à la police de n'avoir pas tenu sa promesse de traiter les suffragettes avec gentillesse. La police a répondu que les militantes par leurs forfaits ont rendu nécessaires ces mesures coercitives.

Les femmes ont vivement résisté à la police et des uniformes ont été déchirés, pendant que des drapeaux étaient violemment arrachés. Les femmes étaient au nombre de deux cents, tandis que les policiers étaient plus de 1500.

Le palais de Buckingham ressemblait plus à un centre de mobilisation qu'à la demeure paisible d'un roi. Les ambulances placées tout près ont été à faire; plusieurs spectateurs ont perdu connaissance et quelques combattants furent blessés.

Trente-quatre femmes et trois hommes ont été arrêtés. Douze suffragettes, enfermées au poste de Wellington Arch ont cassé les vitres et brisé les portes; elles ont dû être transportées à d'autres postes où le nombre des constables était plus grand.

Mme Pankhurst a été transportée à la prison Holloway; elle est accusée d'avoir violé la convention qu'elle a dû signer pour reconquérir sa liberté.

Mme "générale" Flora Drummond, qui fut emprisonnée à Holloway, le 15 mai, pour avoir troublé la paix, a été remise en liberté, cet après-midi; elle a été reconduite chez elle en voiture d'ambulance, à cause de sa grande faiblesse. Mais elle a surpris tout le monde, car quelques heures plus tard, la police la retrouvait placée à la porte de la résidence de l'honorable Reginald McKenna. Elle a refusé de se retirer et elle a été arrêtée de nouveau.

UNE SCENE TUMULTUEUSE

L'OPPOSITION A LA CHAMBRE DES COMMUNES D'ANGLETERRE S'OPPOSE VIOLEMMENT A LA TROISIEME LECTURE DU BILL DU HOME RULE.

Londres, 22. — L'opposition, aux Communes Anglaises, après avoir épuisé tous les moyens constitutionnels susceptibles d'empêcher le bill du Home Rule de devenir loi, a, aujourd'hui, fait une scène qui a donné au Parlement Anglais à peu près la physionomie du Parlement Autrichien.

Le Bill du Home Rule en était arrivé à sa troisième lecture, et le Premier-Ministre Asquith annonça que le bill proposé en amendement allait être présenté à la Chambre des Lords. M. Asquith fut aussitôt assailli de questions ayant toutes pour but de lui faire divulguer la nature des amendements proposés.

Le Premier-Ministre se refusa, et déclara qu'il ne dirait rien avant l'adoption en troisième lecture du bill du Home Rule.

Andrew Bonar Law et quelques autres oppositionnistes firent alors de violents discours contre le gouvernement et les Unionistes crièrent: "ajournons". Leurs cris rendirent impossible, tout travail.

L'orateur rappela en vain, à l'ordre, les perturbateurs. En désespoir de cause, il demanda au chef de l'opposition s'il approuvait ce désordre. M. Law refusa de répondre, et l'Orateur suspendit la séance.

C'est la troisième fois qu'une séance de la Chambre des Communes est ainsi suspendue, durant le présent Parlement.

Aujourd'hui est la journée des députés, de sorte que le débat sur le Home Rule ne sera repris que lundi prochain. On disait, ce soir, dans les coulisses, que, pendant ce temps, les esprits vont se calmer, et que M. Balfour et les membres les plus âgés du parti n'approuvent pas le désordre d'aujourd'hui.

Si les oppositionnistes, reprennent leurs tactiques, on croit que M. Asquith fera diligence, et le vote sera pris aujourd'hui. Les scènes d'hier, ont été préparées à l'avance, déjà, avant la séance, on disait qu'il allait y avoir des sensations. On croyait même que l'opposition tout entière quitterait la Chambre.

Le gouvernement a résolu que le bill du Home Rule sera la première mesure à l'ordre du jour lundi. Le Home Rule subira alors sa troisième lecture. Si les membres du cabinet refusent toujours de faire connaître les clauses du bill amendé on a tout lieu de croire que l'arrière banc des Unionistes continuera son chahut. La position de l'orateur de la chambre deviendrait alors très difficile. On discute dans les corridors la possibilité de sa démission. Après la séance il eut une entrevue avec le "whip" libéral et le "whip" unioniste. On s'attend à ce qu'il fasse une déclaration lundi.

ETATS-UNIS LE PLAIDOYER DE M. ROOT

L'EMINENT SENATEUR REPUBLICAIN PARLE PENDANT CINQ HEURES EN FAVEUR DE L'EQUALITE DE TRAITEMENT DES PAVILLONS.

Washington, 22. — Le sénateur Root, membre républicain du Comité des Relations Etrangères, a parlé pendant cinq heures, en faveur du rappel de la clause du pavillon. Lorsque le sénateur de New-York reprit son siège, le Sénateur Kern, chef des démocrates, donna lui-même le signal des applaudissements, et les spectateurs eux-mêmes acclamèrent le sénateur Root.

La partie principale du discours du sénateur Root, tend à prouver que, par le traité Hay-Pauncefote, les Etats-Unis ont senti engagés à traiter sur un même pied, dans l'emploi du canal de Panama, ses citoyens et les citoyens des autres pays. Le sénateur Root a déclaré que les Etats-Unis ont toujours eu à cœur ce grand principe d'égalité; il a aussi affirmé que MM. Henry White, Jos. Choat, John Hay et Théodore Roosevelt, qui ont négocié le traité ont toujours compris et voulu que la convention déclarât et contint le principe cher aux Américains: l'égalité.

"Le privilège accordé en 1912, aux vaisseaux côtiers Américains, dit le sénateur Root, viola l'égalité garantie par le traité. Le sénateur Root se déclare formellement opposé à l'arbitrage. Il veut que chaque sénateur qui votera

contre le rappel de la clause, prenne la responsabilité de son attitude. Il ajoute que les Etats-Unis doivent tenir leur parole et leurs promesses, avant que les autres pays ne fassent entendre des protestations. Si le traité accordait aux Etats-Unis, le droit d'exempter leurs navires de droits d'entrée dans le Canal de Panama, le sénateur ne s'occuperait pas de l'opinion de l'Angleterre.

"Les Etats-Unis ont amélioré les relations internationales, ils se doivent à eux-mêmes de continuer l'oeuvre commencée et de faire greuve de la même noblesse d'esprit qui inspira John Hay."

CHEMIN DE FER CANADIEN NORD

SERVICE SPECIAL SUR L'EMBRANCHEMENT, MONTFORT, LUNDI, 25 MAI 1914.

La compagnie du Canadien Nord a organisé pour lundi, le 25 mai, un train spécial devant raccorder à la Jonction Montfort, avec le train No 437 du Pacifique Canadien, qui part de Montréal, Place Viger, à 8.45 a.m., et quittera la Jonction Montfort à 10.15 a.m., pour arriver à toutes les stations intermédiaires, arrivant à Huberdeau à 1.15 p.m. Au retour ce train quittera Huberdeau à 6.00 p.m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, pour arriver à la Jonction Montfort à 8.50 p.m. Le raccourciement pour Montréal se fera avec le train spécial du C.P.R. du à la gare Place Viger à 10.30 p.m.

LE CONGRES DES BONNES ROUTES

IL SE TERMINE AUJOURD'HUI PAR UNE PROMENADE SUR LA ROUTE EDWARD VII. — FONDATION D'UNE ASSOCIATION PERMANENTE.

Le premier Congrès Canadien et International des Bonnes Routes, qui vient de se terminer ce matin par une promenade en automobile sur la route Edouard VII, a obtenu un beau succès.

Le fruit le plus important a été la fondation, hier après midi, d'une organisation permanente pour l'amélioration des routes du Canada.

M. U. H. Dandurand, qui a exposé le projet, a été élu président honoraire. Les autres dignitaires sont: Président, W. A. McLean; vice-président, D. Michaud; sous-ministre de la voirie, Québec; second vice-président, O. Hazzelwood; secrétaire-trésorier, Geo. A. McNamee.

Les directeurs suivants ont été nommés: H. W. Pillows, Montréal; W. G. Kerr, colonel W. N. Ponton, Belleville; Ald. Shaw, Winnipeg; R. H. Henderson, Manitoba; J. E. Duchastel, Outremont. Plusieurs autres directeurs seront nommés sous peu.

Les séances de mercredi et de jeudi après midi ont été les plus importantes de la semaine, car de magnifiques et solides travaux sur la construction des routes ont été lus par des hommes de haute compétence.

TOUTES LES QUALITES

qui font qu'une chaussure, tout en étant parfaitement conforable au pied, reste élégante, se trouvent réunies dans les chaussures de Thomas Dussault, 281 rue Sainte-Catherine Est, le bottier de tous les gens de goût.

DANGEREUX BOURDONNEMENT

Les employés de l'entrepôt des douanes, dans l'édifice Read, ne sont pas à la noce. Ils vivent au milieu de ces insectes laborieux dont le dard est aussi perilleux que leur miel est excellent, pour parler 17ième siècle. Un importateur ayant négligé de réclamer immédiatement les abeilles qu'il faisait venir des Etats-Unis, celles-ci fatiguées d'une captivité qui les privait du travail qui est leur vie et des promenades de fleurs en fleurs à travers les champs, se sont échappées. Elles remplissent maintenant l'entrepôt de dangereux bourdonnements et comme elles sont au nombre de plusieurs milliers, il est assez difficile de les exterminer. Les employés qui tiennent à l'intégrité de leurs faces ne s'aventurent pas sans peur dans cette salle dont l'air frissonne de bourdonnements.

Advertisement for Baby's Own Soap featuring an image of a baby and text: 'Best for Baby', 'Best for you', 'BABY'S OWN SOAP', 'Pureté Absolue', 'Parfum de la Fleur'. It describes the soap as being made from pure vegetable oils and natural flower extracts.

31 Milles en Tramways Electriques

LE MOYEN IDEAL DE PASSER LA FETE VICTORIA.—THE MONTREAL AND SOUTHERN COUNTIES ELECTRIC RAILWAY COMPANY OFFRE UNE OCCASION SPLENDIDE DE PASSER LE CONGE A LA CAMPAGNE.—LES TRAMWAYS PARTENT DU PIED DE LA RUE MCGILL.

Table with columns for destinations (e.g., Saint-Lambert, Greenfield Park, Brookline) and departure times for the electric tramway service.

Table titled 'HORAIRE' showing departure and arrival times for various routes, including 'POUR LE SUD' and 'POUR LE NORD'.

CONDOLEANCES

Ayant appris avec un vif regret la mort d'un de nos membres les plus dévoués, M. Jos. Toupin, fils de Mme Vve J. Toupin.

Il a été adopté à une assemblée tenue, hier soir, à la salle du Club Social Inc., une résolution de condoléances en sympathie pour la famille si cruellement frappée; il a été résolu en outre que l'assemblée soit levée immédiatement en signe de deuil; que copie de la dite résolution soit envoyée aux journaux, à la famille Toupin ainsi qu'à son frère, Conrad Toupin, un des principaux officiers du Club Social Inc. (Signé) Raoul RENAUD, Sec.-Trés.

UNE VICTOIRE UNIONISTE

Londres, 22. — Une scission entre les libéraux et les ouvriers a fait perdre au gouvernement le siège de Northeast Derbyshire. La majorité de 1,750 obtenue en 1910 par un candidat libéral ouvrier s'est changée en une majorité unioniste de 314. Cette élection n'a aucune signification relative au Home Rule, bien que le nouvel élu l'interprète comme un verdict en faveur de l'exclusion de l'Ulster.

CHEVAUX REPRODUCTEURS

Québec, 20. — Les cinq chevaux reproducteurs achetés en Belgique par le département de l'Agriculture, sont arrivés à Québec ce matin. Ils ont été conduits sur les trains de l'Exposition provinciale pour être vendus à l'enchère publique le 25 courant. Ces étalons de race sont d'une valeur moyenne de \$200.00 chacun.

CHAPITRE II MASTER MANTON PART POUR OXFORD

Iniquement est collapsis manu porrigere. Sen., Contr.

Le mois d'août arriva enfin, il y eut de nouvelles exécutions. Flower, le moine uil avait pris femme et préché l'hérésie, fut brûlé à Westminster pour avoir poignardé le prêtre qui, le jour de Pâques, donnait la sainte communion dans l'église de Sainte-Marguerite. Le sang était tombé sur le ciboire. Carmaker, le religieux marié, mourut aussi à Smithfield avec Master Warne, le tapissier. Mais le jugement des évêques à Oxford tardait encore. Le vingt-troisième jour du mois, la Cour retourna à la ville. Marie se fit voir à son peuple, puis se rendit à Greenwich avec son époux, en visitant, au passage, le monastère où sa mère avait si souvent prié. Ensuite, à la leur des torches, elle fit son entrée dans le palais. Trois jours après, Philippe la quitta. La santé de Marie s'aléna encore une fois. Elle disparut de la vie publique.

Le jour qui suivit le départ de Philippe, Jack Norris entra dans la chambre de Guy pour lui annoncer une nouvelle: Guy devait partir pour Oxford avec Master Kearsley, dans une quinzaine de jours.

Advertisement for Allan Line Canadian Route, listing ship names like 'PAQUEBOTS LES ALLAN LINE CANADIENNE' and departure schedules to various ports.

Advertisement for Fete Victoria, mentioning 'CANADIAN PACIFIC' and 'FETE VICTORIA BILLET SIMPLE'.

Advertisement for Fete Victoria, 'TAUX SPECIAUX ENTRE Montréal et Québec', with prices for passage and meals.

Advertisement for 'UN PASSAGE PLUS UN TIERS' and 'LIGNE SAGUENAY'.

Advertisement for 'LIGNE TORONTO-HAMILTON' and 'BUREAU DES BILLETTS'.

Advertisement for 'GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM' and 'EXCURSION A NEW YORK'.

Advertisement for 'FETE VICTORIA' and 'PARC OTTERBURN'.

Advertisement for 'COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL' and 'HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN'.

Advertisement for 'VOYAGEZ PAR LE CANADIAN PACIFIC' and 'EMPRESSES'.

Advertisement for 'HOTEL LAC ST-JOSEPH' and 'FETE VICTORIA 1914'.

Advertisement for 'FETE VICTORIA 1914' and 'SERVICE SPECIAL SUR L'EMBRANCHEMENT DE MONTFORT'.

Advertisement for 'OXYGENE' and 'Chimiquement Pur pour Usage Médical'.

Advertisement for 'LE DEVOIR' magazine, 'UN ROMAN PAR MOIS', 'COUPON No 4', '22 mai 1914'.

Advertisement for 'LA TRAGEDIE DE LA REINE' by Robert-Hugh Benson, 'FEUILLETON DU DEVOIR', 'par Robert-Hugh BENSON', 'TRADUCTION DE H. FRILLEY'.

Advertisement for 'HOTEL LAC ST-JOSEPH' and 'FETE VICTORIA 1914' with contact information.

Advertisement for 'OXYGENE' and 'Chimiquement Pur pour Usage Médical' with details about its use.

LA VIE SPORTIVE

UNE LUTTE DE GEANTS

Raoul a une confiance illimitée dans sa force et dans sa science ; mais avec sa vitesse, surtout, il compte écraser le terrible Zbysko

Zbysko va suivre un entraînement sévère à Montréal, et se prépare à livrer le plus rude combat de sa vie

Malgré d'actives démarches, et contrairement à ce que l'on était en droit d'espérer, l'Arena n'a pu être louée pour le grand match de mercredi soir. Les directeurs de l'Arena ayant exigé des conditions draconiennes inacceptables, qui eussent transformé en sinistre farce, le plus grand événement sportif de la saison, Georges Kennedy crut devoir repousser énergiquement ces conditions et décida, aussitôt, que la rencontre aurait lieu au Parc Sohmer.

Le public n'y perdra rien, d'ailleurs. Le parc va subir des réparations nombreuses qui en feront un endroit idéal. Le ring va être refait pour le rendre plus solide et mieux adapté aux besoins de la cause. En outre, le matelas va être rembourré à neuf.

Il ne faut pas oublier, non plus, que les côtés du parc seront ouverts comme en été, de façon à donner plus de place et à assurer une meilleure ventilation. Dans ces condi-

tions, le match conservera toute sa splendeur et toute sa signification.

Raoul s'entraîne, en ce moment, avec une ardeur extrême. Tous ses exercices sont exécutés avec méthode et lui assurent une forme parfaite. Le public est admis gratuitement à l'entraînement du rival de Zbysko, tout le monde peut le voir au gymnase du club tous les jours, en compagnie de ses entraîneurs Czazaux et Simard.

Raoul est certain de remporter la victoire sur le Polonais, mais ce dernier, de son côté, est décidé à vaincre pour détenir définitivement le sceptre de la royauté. Resterait-il roi ? Sera-t-il détrôné ? Angoissante question à laquelle nous ne pouvons répondre mais dont la solution aura lieu mercredi soir. Nous y serons tous.

Les billets sont en vente au Club Athlétique, 448, Ste-Catherine-est, chez Napoléon Dorval, 95, Bd Saint-Laurent et au Windsor Bowling Alleys, 476, Sainte-Catherine Ouest.

MONTREAL EST ECRASE PAR LE NEWARK

LES INDIENS TRIOMPHENT DES ROYALS PAR 7 A 1, HIER APRES-MIDI. — KIPPERT A JOUE UNE BONNE PARTIE.

Devant une assistance assez considérable, nos Royals ont continué hier leur course pour la dernière position de la Ligue Internationale. Les visiteurs les ont battus par un score de sept à un. Ils doivent remercier Kippert s'ils n'ont pas été blanchis. Ce dernier joua une très bonne partie. Malheureusement son travail ne fut pas secondé, si ce n'est à la première manche. Il frappa un coup simple et prit son premier but. Whitman par son two-base hit l'avança au troisième. De là, il vola son "home" sur un mauvais lancé de Engman. Le pitcher des Champions fut superbe dans la boîte, n'accordant que cinq coups réussis aux Royals. Il est à espérer que le retour prochain de Jos Yeager et de Smith aidera notre club à laisser la guigne qui le tient depuis le commencement de la saison.

NEWARK				
	Ab.	R.	H.	P.
Tooley, lb.	3	3	0	10
Howe, ss.	4	1	1	3
Myers, cf.	5	0	0	4
Callahan, rf.	4	1	1	2
Getz, 2b.	3	0	1	2
W. Zimmerman, if.	4	1	1	2
E. Zimmerman, 3b.	4	0	2	3
Heckinger, c.	0	0	0	0
Orourke, c.	3	1	3	2
Enzman, p.	3	0	0	0
xErhardt	0	0	0	0

Totaux : 33 7 9 27 14 1

MONTREAL				
	Ab.	R.	H.	P.
Keller, 3b.	4	0	1	1
Kippert, lf.	3	1	0	0
Whiteman, cf.	4	0	1	3
Flynn, lb.	2	0	1	2
H. Smith, 2b.	4	0	1	5
Cunningham, 2b.	4	0	1	5
Purcell, ss.	3	0	0	4
Howley, c.	2	0	0	1
Couchman, p.	2	0	0	2
Mattern, p.	0	0	0	1
xxDeininger	1	0	0	0

Totaux : 30 1 3 27 19 1

x A couru pour Heckinger à la 2ème reprise; xx a frappé pour Couchman à la 7ème reprise.

Newark : 022002001-7 9 1
Montréal : 100000000-1 3 1

Sommaire — Deux buts, E. Zimmerman. Coups sacrifiés, Bentz, Enzman. Bats volés, Tooley 2, Getz, Orourke. Bats sur balles, sur Enzman 3, Couchman 3, Mattern 1. Retirés au bâton, par Enzman 2, Couchman 2, Mattern 1. Laissez sur les buts, Montréal 4, Newark 6.

Arbitres, Rorty et Hart.

Rochester : 010010400-6 9 4
Baltimore : 200300030-8 9 2

Herche, Upham, Keefe et Williams; Cottrell, Russell, Danforth et McAvoy.

Buffalo : 101000011-3 6 0
Providence : 000000011-2 9 2

Beebe et Lalonde; Mays et J. Onslow. Arbitres, Finerman et Harrison.

Jersey City : 204100001-8 15 0
Toronto : 13002121x-10 13 0

POSITION DES CLUBS		
G.	P.	Pc.
Buffalo	16	9
Baltimore	16	9
Toronto	13	10
Rochester	12	11
Newark	11	11
Providence	9	13
Jersey City	9	16
Montréal	8	17

ILS RESTERONT AVEC LA FEDERALE

La commission Nationale de Baseball a refusé carrément de permettre à Smith et Allen de revenir jouer avec les Royals. La décision du président Barrow a donc été maintenue, et il faudra que Sammy Lichtenhein cherche ailleurs pour trouver des recrues capables de renforcer son équipe de lanceurs. Il est également à peu près certain que deux parties seront jouées demain, à 2 et 4 heures p.m., s'il pleut aujourd'hui.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des Ligue Nationale, Américaine, Fédérale et Canadienne:

LIGUE NATIONALE			
	G.	P.	Pc.
New-York	4	2	300000100
St-Louis	12	3	091040021
Fromme, Demarre, Wiltse et Meyers, McLean; Deak, Sallee et Snyder.			
Brooklyn	7	2	000001210
Cincinnati	8	0	07000010x
Ragon et Irwin; Ames, Rowan et Clark.			
Boston	3	1	200010000
Chicago	1	1	000100000
Tyler et Gowdy; Cheney, Smith et Bresnahan.			
Philadelphie	2	10	100100000
Pittsburg	15	0	10200300x
Mayer, Alexander et Dooin; Harmon et Gibson.			

POSITION DES CLUBS			
G.	P.	Pc.	
Pittsburg	18	8	692
New-York	14	9	692
Cincinnati	17	13	507
Brooklyn	12	12	500
St-Louis	16	16	500
Chicago	13	14	481
Philadelphie	11	13	459
Boston	5	18	217

LIGUE AMERICAINE			
	G.	P.	Pc.
St-Louis	7	1	102100000
Washington	5	8	200100101
Weilmann, Baumgardner et Agnew; Boehling et Henry.			
Chicago	5	9	001030001
Boston	2	7	000002000
Benz, Russell et Schalk; Johnson, Leonard et Cady.			
Detroit	6	13	113001000
Philadelphie	9	3	004000000
Covelskie, Kavat et Stange; Plank, Shawkey, Bressler, Pennoek et Schang.			
Cleveland	2	8	000101000
New-York	7	0	11300000x
Collamore, Mitchell et Bassler; Fisher et Gossett.			

POSITION DES CLUBS			
G.	P.	Pc.	
Detroit	21	10	677
Washington	17	11	607
Philadelphie	14	11	560
St-Louis	14	15	483
New-York	14	14	481
Boston	12	14	462
Chicago	14	17	453
Cleveland	8	21	276

LIGUE FEDERALE			
	G.	P.	Pc.
Baltimore	3	11	00200001x
Chicago	2	7	200000000
St-Louis	5	4	102000020
Pittsburg	10	15	004020000
Kuopper, Herbert et Chapman; Adams et Kerr.			
Buffalo	6	11	310001000
Indianapolis	5	11	300002000
Moran, Anderson et Blair; Mosely et Rariden.			
Kansas City	13	3	000400112
Brooklyn	2	5	000001010

POSITION DES CLUBS			
G.	P.	Pc.	
Baltimore	7	8	680
Chicago	16	13	552
Indianapolis	13	13	500
Saint-Louis vs. Athlétique.			
Kansas City	11	12	478
Kansas City	14	16	467
Buffalo	12	14	462
Pittsburg	11	17	393

LIGUE CANADIENNE			
	G.	P.	Pc.
Ottawa	6	8	10010004x
Eric	1	5	010000000
Kubat et Lage; Morse et McNeal.			
Peterboro	0	3	000000000
London	1	8	10000000x
Sterling et Kelly; Hammond et Danford.			
St-Thomas	5	11	011010200
Brantford	6	9	100011201
A Hamilton, Ont.			
Toronto	6	13	002121000
Hamilton	12	12	00741000x
Kirley, Schwab, Hubert, Partell et Trout; Dolan, Donohue et Fischer.			

LA BOXE

Il sera vraiment intéressant d'assister, ce soir, à la séance de boxe organisée par le Club athlétique Canadien. Les boxeurs qui seront au programme sont de première force et sont connus; qu'on en juge :

Reynolds vs Keller, 130 lbs, 6 rondes.

Rivet vs Fréchette, 142 lbs, 6 rondes.

Freeman vs Desautels, 115 lbs, 10 rondes.

Hume vs Pisoni, 135 lbs, 10 rondes.

Shears vs Moreau, 120 lbs, 10 rondes.

Lustig vs McVeigh, 135 lbs, 10 rondes.

LUTTE! CHAMPIONNAT DU MONDE LUTTE!

Le Match le plus Sensationnel qu'ait vu l'Univers.

DE ROUEN vs ZBYSZKO

AURA LIEU AU Parc Sohmer Mercredi, le 27 mai



DE ROUEN



ZBYSZKO

Prix d'entrée : 50c

Les sièges réservés sont dès maintenant en vente chez Napoléon Dorval, 95 Boulevard Saint-Laurent; au Windsor Bowling Alleys, 476 rue Sainte-Catherine Ouest et aux bureaux du Club Athlétique Canadien, 448 rue Sainte-Catherine est.

NATIONAL - TECUMSEH

La première joute régulière de la saison du Big Four sera jouée demain après-midi. — Le maire Martin a été invité à mettre la balle en jeu. — Une promenade par la ville.

LES ARBITRES

Demain après-midi marquera l'ouverture officielle de la saison du Big Four alors que le Tecumseh et le National seront aux prises au terrain de Maisonneuve. Cette joute devrait attirer une foule considérable, car les "Habitants" de Maisonneuve semblent être les champions assurés de la saison 1914 et tous les amateurs locaux sont impatients de voir les noirs à l'œuvre. Le gérant Cattarinich a fait pratiquer ses hommes depuis plus d'une semaine et ceux-ci sont maintenant en excellente forme. Le Tecumseh de son côté, ne sera pas pris au dépourvu car hier, il a eu sa dernière pratique en vue du match de demain.

Fred. Graydon, que les Roscedalers n'ont pu décider à passer sous leurs couleurs y assistait et a paru satisfait du travail accompli par les recrues. Porter, des Matlands, et Connolly, des Lansdownes, ont surtout brillé comme joueurs de défense. Querrie jouera encore cette année et semble plus frais que par le passé. Le vétéran compte encore sur sa longue expérience pour pouvoir déjouer les meilleures défenses du pays. Guy Smith, de Cornwall, a accepté les offres des Tecumsehs et jouera samedi prochain.

Son Honneur le maire Martin a été invité à mettre la première balle en jeu. Les Tecumsehs recevront une chaude réception à Montréal. Le Dr Boivin, le sportsman bien connu et plusieurs autres amis du National ont mis leurs autos à contribution pour une promenade des joueurs des Tecumsehs à travers la ville avant la joute. Le départ de cette procession vraiment sportive et sociale aura lieu de chez le Dr Boivin, vers 1.30 p.m., pour se rendre à l'hôtel où les Indiens resteront, et de là nos visiteurs seront promenés par toute la ville. Cette manifestation n'aura rien du genre réclame et sera tout simplement une démonstration du caractère social que les dirigeants de la D.L.A. s'efforcent de donner à leur organisation. Les arbitres de la joute seront MM. R. Finlayson et John Tucker.

PROGRAMME DE TOUTE BEAUTE POUR DIMANCHE

LA PLUS BELLE SEANCE DE LA SAISON, AU NATIONAL — CLEMENT LANCERA SA DERNIERE PARTIE AVANT DE PASSER PROFESSIONNEL — DOUBLE-HEADER INTERESSANT.

La valeur du programme de la Ligue de la Cité pour dimanche n'est certes pas à discuter. Nos lecteurs ont pu s'en convaincre dès le premier énoncé, que nous en avons donné dans ces colonnes. Deux fortes parties y sont inscrites et pour la satisfaction de tous, nous allons les remettre sous leurs yeux :

1.30 — Hochelaga vs. Voltigeur.

3.30 — Saint-Louis vs. Athlétique.

Il serait bien difficile de dire de prime abord sur laquelle de ces deux joutes doit se concentrer l'intérêt. Car, il va sans dire, que l'une comme l'autre constitue une puissante attraction. Jamais, la Ligue de la Cité n'a paru aussi forte, aussi désireuse de donner au public une saison plus prospère et plus fructueuse.

Les parties de dimanche dernier ont satisfait les plus difficiles; mais, le double-header de dimanche, c'est-à-dire, du 24 courant, devrait surpasser en beauté et en émotion celui de dimanche dernier. Plusieurs causes militent à faire de la séance de dimanche la plus réussie depuis le commencement de la saison 1914.

Le départ de Clément, qui vient d'être engagé par les professionnels de notre ville pour figurer dans la Ligue Internationale, sera, croyons-nous vivement regretté par tous ses amis, qui choisiront cette dernière occasion pour lui témoigner leur estime et leur sympathique appui. Clément lancera pour la dernière fois, dimanche pour Saint-Louis, contre la redoutable machine de Gadbois, à qui il pourrait bien, faire éprouver un premier échec cette année. La partie sera vivement contestée, tout aussi bien que la première, qui alligera les clubs Hochelaga et Voltigeur.

C'est avec un double programme de cette importance que la Ligue de la Cité s'attirera le patronage de tous les véritables amateurs de baseball et de tous les vrais sportsmen.

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE.
Newark à Montréal.
Jersey City à Toronto.
Baltimore à Rochester.
Providence à Buffalo.

LIGUE NATIONALE.
Philadelphie à Pittsburg.
Brooklyn à Cincinnati.
Boston à Chicago.
New-York à St-Louis.

LIGUE AMERICAINE.
St-Louis à Washington.
Detroit à Philadelphie.
Cleveland à New-York.
Chicago à Boston.

LIGUE FEDERALE.
St-Louis à Baltimore.
Kansas City à Brooklyn.
Indianapolis à Buffalo.

LE MEETING DE DELORIMIER

LA REUNION DU PRINTEMPS S'OUVRE CET APRES-MIDI A L'HIPPODROME DE L'EST. — LES INSCRIPTIONS POUR AUJOURD'HUI.

L'ouverture de la réunion du printemps du Parc Delorimier aura lieu cet après-midi. Le starter Billy Murray donnera le signal du premier départ à 2 hrs 30 p.m., précises. Voici la liste des inscrits dans les huit courses au programme :

1ère course, 5 furlongs, 2 ans — Dom Moran, 104; Heli, 104; Margaret G., 104; Col. Fred, 104; Florence Moody, 104; Lady Hamil, 104; Hinyar Lass, 104; Stolen Anti, 107; Ray R. Miller, 107; Hapsburg, 107.

2ème course, 5 furlongs, à réclamer. — Louis Des Cognets, 111; McAndrews, 111; Oakley, 111; Joe Gattens, 111; Little Erne, 111; Daddy Gip, 110; Lan'er, 111; Etheiburg, 109; Nila, 109; Fanchette, 109; Field Flower, 100.



Ne mettez pas de Glace dans l'eau ou le breuvage que vous absorbez : procurez-vous un Réfrigérateur Hygiénique.

Nous vendons les Réfrigérateurs à eau, ainsi qu'à Babeurre, à Orangeade, à Limonade, etc. :: :: ::
Téléphone Est 3500 pour détails.

EAU DE SOURCE LAURENTIENNE 638 RUE CRAIG EST

3ème course, 5 furlongs, à réclamer. — Flask, 99; Lady Innocence, 103; Protogoras, 110; Jewel of Asia, 112; Yankee, 114; Tom Holland, 114; Pontefract, 114; Instoso, 114; Gimli, 116; Pierre Dumas, 116; Camel, 119.

4ème course, 5 furlongs, à réclamer. — Brynavia, 109; Ugo, 109; Satire, 111; Lord Leighton, 111; Uncle Dick, 111; Blue Jay, 111; Jessup Burn, 111; Viley, 111; Buck Thomas, 111; Eyewhite, 111.

5ème course, 1 1-16 mille, à réclamer. — Garter, 107; Dicks Jackson, 107; Sunguide, 108; Ben Uncus, 108; Dr Holzberg, 108; Abbotsford, 109; Console, 110; Irish Kid, 112; The Monk, 112.

6ème course, 5 furlongs, à réclamer. — Mary Pickford, 97; Fort Munros, 100; Private Cheer, 101; Billy Stewart, 101; Redpath, 103; Denmark, 107; Rose Mary, 107; Birdman, 108; Austin Sturtevant, 108; Edhe da, 108; Great Surprise, 112; Willis, 116.

7ème course, 5 furlongs — Miss Dublin, 109; Philopina, 109; Swiftsure, 109; "Striker entry", Modera Priscilla, 109; Pramydia, 109; Mark A. Mayer, 111; Thesiers, 111; Rockey O'Brien, 111; Phil. Comer, 111; Maxton, 111; Abdul, 111; Stanley H., 111; Vanhorne, 111.

8ème course, 5 furlongs. — Mother, 109; Cedar Green, 109; Lilly Paxton, 109; Yankee Lady, 109; Boano, 111; Arcene, 111; Excalibur, 111; Tyro, 111; Twenty-One, 111; Dahmery Boy, 111; Hepsack, 111; Roseburh, 111.

La Carabine Ross Calibre .22 chatouille le "Bull's Eye".

Quiconque recherche une carabine calibre .22 qui soit non pas un simple et parfois un dangereux jouet, mais une arme sérieuse tirant vite et juste, portant loin, et dont les mires parfaitement ajustées permettent un tir très serré, devrait acheter la Cabine "Ross" .22.



CARABINE ROSS — Calibre .22 (Carabine Cadet)

Cette carabine a été adoptée par le Gouvernement canadien pour le Corps de Cadets, et est tout ce qu'il y a de mieux en fait de carabines .22.

Ajuste les cartouches .22 courtes ou longues ou "Long Rifle".

SE VEND \$12.00

Demandez le catalogue Ross illustré, en français. Nous l'envoyons sur demande. 914

ROSS RIFLE CO., QUÉBEC.

PARC DELORIMIER REUNION DU PRINTEMPS

De Vendredi, 22 Mai à Vendredi, 29 Mai
COURSES TOUS LES JOURS, BEAU OU MAUVAIS TEMPS.
Les Tramways de la rue Amherst Vont Directement au Terrain.

FETE VICTORIA GRANDE EXCURSION AU LAC SAINT-PIERRE par le vapeur Impérial

LUNDI LE 25 MAI. Le bateau partira du quai Victoria à 2 heures p.m. pour revenir à 8 heures p.m. Musique, danse et rafraichissements à bord. Prix du billet: 50 cents.

tags que lorsque l'on sera initié au mouvement et dûment enrégimenté. Jusqu'ici, les adhésions arrivent très nombreuses, et de tous les points de la ville. Le Champêtre entend faire du sport sur une très vaste échelle, et il demande le concours de ses concitoyens. Qui le lui refusera ?

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Parc DOMINION

Tous les après-midi et soirées
L'HIPPODROME CIRQUE
LE JARDIN ZOOLOGIQUE de Whitcom
"LA CREATION"
LE MONDE DES MERVEILLES DE HAMILTON
FANFARE VANDER-MERCHEN
100 — Autres Attractions — 100
ADMISSION 10 CENTIMS

Ce journal est imprimé au No. 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant-général.

COMMERCIAL ET FINANCE LA COTE EST PLUTOT FAIBLE

THE MERCHANTS' BANK OF CANADA Compte rendu de la Cinquante-unième Assemblée Annuelle des Actionnaires

Les affaires se négocient avec une extrême lenteur. — Le C. P. R. s'inscrit à 193. — Le Brazilian à 76 1/2. — Le Cannors est en perte à 44 1/2. — Et le Nova Scotia Steel tombe à 58 1/2. — Le rapport de la Trust and Loan Company of Canada. — La réorganisation de la Canada Iron Corporation. — L'immeuble. — Nouvelles diverses.

En Bourse de Montréal, le marché jouit d'une plate tranquillité. Les premières chaleurs estivales incitent à la fanfane, d'autant plus que l'intérieur comme à l'étranger, n'offre rien de particulièrement nouveau. Après la fermeté des premiers jours de la semaine, les cours sont généralement faibles. L'action Québec qui, dans les précédentes séances, jouissait de la faveur des spéculateurs, est complètement délaissée. Le C. P. R. avait ferme à 193 1/2, mais fléchissait d'un demi-point au cours de la matinée. Le Brazilian était en perte de trois-quarts de point à l'ouverture, mais regagnait dans la suite une fraction, montant à 76 1/4. Le Toronto n'a pas varié et se traitait ce matin à 132. Le Richelieu et Ontario étaient résistants, mais abandonnés, à 98. Le Power enregistre un déclin d'un demi-point à 220 1/2. L'action Cannors fait une chute de près de 2 points à 44 1/2, et le Nova Scotia Steel passe de 60 qu'il marquait hier à 58 1/2 — soit une moins-value de 1 1/2 point. A New-York les fluctuations des cours étaient insignifiantes à l'ouverture aujourd'hui. Des valeurs principales telles que U. S. Steel et le Reading n'avaient pas changé, tandis que l'Union Pacific et l'Almagamat Copper ont diversément varié d'une fraction. Les parts Chesapeake and Ohio ont avancé de 3/4 de point par suite de la distribution de dividende survenant hier, et le Missouri Pacific est enclin à s'élever davantage. Un autre envoi de \$2,000,000 en or pour Paris a permis de pronostiquer la continuation de l'exportation des espèces. On rapporte que Londres recherche aussi l'or américain.

L'IMMEUBLE

Jamais dans les annales de la ville de Montréal un nombre aussi considérable d'actes et de transferts mobiliers n'avaient été enregistrés avant mercredi dernier. Durant cette journée deux cents actes et cent transactions immobilières ont été inscrites aux livres publics du bureau d'enregistrements. Cependant nulle vente d'une extrême importance n'apparaît sur la liste; en voici quelques-unes: M. J. M. G. Poirier a vendu à J. W. Sauvé les lots Nos 339-87 à 95 Paroisse de Montréal, avec bâtisses 323 à 375 rue Coleraine, quartier Saint-Gabriel, les lots mesurant 25 par 71 pieds, pour \$60,000. La Dominion Real Estate Company, Ltd., M. N. Curry, président, a vendu à la St. Lawrence Investment and Trust Company la propriété où est la maison de rapport Mount Pleasant, boul. Saint-Joseph et rue Edward Charles, avec une superficie de 7,481 pieds, pour \$50,329. L'emplacement est dans le quartier Laurier, et composé de 12-2, 5, 6, 18 et 19 et 12-17 Côte Saint-Louis. L'Improved Realities Ltd., à Roland et Fernand Préfontaine, 1603-23 à 25 Saint-Antoine, ave. Lincoln, 57 x 115 pieds, \$77,000 et autres considérations. La Dominion Real Estate Company Ltd., à la St. Lawrence Investment and Trust Company, la partie sud-est des lots 1654-74, 30 et 31 Saint-Antoine, rue Saint-Marc, 50 x 50, 81 et autres considérations. Jos. Saint-Pierre à O. V. Rupert, la partie nord-est des lots 1654-1653 à 165 Saint-Antoine, avec bâtisses faisant face rue Saint-Luc, 38 x 62, \$36,000. Mme Jos. Wilfrid Michaud à Emery Collette, l'immeuble 648 rue Plessis, H101-129 Sainte-Marie, 38 x 101, \$10,000. Mme James Fitz A. Stewart à Francis F. Peacock, lot 1397 Saint-Antoine, avec bâtisse 30 ave. McGill College, \$30,000. Mme Henry Lapine à Louis Abinavitch, 385-3 à 6 Paroisse de Montréal, avec bâtisses 696 à 712 rue Saint-Antoine et 542 et 544 avenue Green, mesurant chacun 25 x 100, \$37,000. J. L. Athanasie Remy à J. M. Poirier, Nos 3407-223 et 224 Paroisse de Montréal, avec neuf logis faisant face ave. Duché, quartier Saint-Paul, chacun mesurant 28 x 110, pour \$20,000.

LA TRUST AND LOAN UN RAPPORT ANNUEL DES PLUS SATISFAISANTS EST PRESENTE A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE TENUE A LONDRES.

London, 22. — A l'assemblée annuelle de la Trust and Loan Company of Canada, l'hon. Sidney Peel, qui présidait, a dit que les administrateurs n'ont jamais présenté aux actionnaires un compte rendu aussi satisfaisant. Le fonds de réserve statutaire accuse une augmentation sur l'année de \$42,000, et la réserve spéciale une plus-value de £10,000. Les bénéfices nets ont augmenté de £5,000, les dépenses ont diminué de £1,800 et le dividende de 8 a été porté à 9 pour cent. Un prospectus a été lancé aujourd'hui en vue d'annoncer une émission d'actions de priorité de l'Amalgamated Land and Mortgage Companies of Winnipeg. L'offre est de 100,000 parts préférentielles cumulatives 7 pour cent de la valeur de \$5 chacune au pair.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: STOCKS, Dem., Offre., STOCKS, Dem., Offre. Lists various stocks like Bell, C.P.R., Canadian Pacific, etc.

EXPORTATIONS EN ESPECES

New-York, 22. — Les exportations en espèces du port de New-York, pour la huitaine se terminant le 16 mai, ont été de: Or, \$64,137 et \$95,480 en argent, faisant un total de \$157,617 contre \$194,271, pour la semaine précédente, et \$444,047 pendant la huitaine correspondante de l'année dernière. Depuis le premier janvier il a été envoyé un montant de \$7,050,087, contre \$10,326,134 durant la période correspondante il y a un an.

LES AUTOMOBILES EN SUEDE

Les fabricants d'automobiles de la Suède sont sur le chemin de la fortune. Il n'y a qu'une, ou peut-être deux fabriques en Suède, et la production en 1911 a été de \$112,102. L'année suivante, 1912, ce chiffre s'est accru à \$258,978, soit une quantité plus grande que n'était l'importation venant de n'importe quel pays, et plus de 40 pour cent de l'importation globale venant de tous les pays.

AU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL

A l'assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail, tenue hier soir, M. A. Saint-Martin, accompagné d'une députation de socialistes a demandé la formation d'un comité composé de cinq chefs unionistes pour étudier le problème des sans-travail, dans la ville de Montréal. Sa demande a été refusée, les délégués ouvriers ne voulant avoir rien à faire avec le parti socialiste.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 22. — Le bilan hebdomadaire de la banque d'Angleterre accuse les changements suivants: Réserve, aug., £ 167,000. Circulation, dim., £ 27,000. Lingots, aug., £ 140,000. Autres valeurs, aug., £ 1,435,000. Autres dépôts, aug., £ 682,000. Dépôts publics, aug., £ 898,000. Billets en réserve, aug., £ 164,000. Les fonds d'Etat n'ont pas varié. Le rapport de la semaine, par rapport du passif, cette semaine est de 43.60 pour cent, contre 44.51 pour cent la semaine dernière. Le taux de l'escompte est de 3 pour cent.

RUMEUR DEMENTIE

Sir Rodolphe Forget, président du chemin de fer Québec et Saguenay, a démenti la rumeur voulant que le Nord-Canadien assumât le contrôle de sa compagnie. Sir Rodolphe a refusé de discuter la situation du réseau ferré et de se prononcer sur la récente hausse du stock Québec. Une question concernant la possibilité de l'obtention d'une garantie du gouvernement est restée sans réponse. Evidemment il se nouerait de nouveaux développements survenant autour de l'affaire du Québec et Saguenay le public en sera avisé plus tard.

LA CALICO PRINTER'S

La Calico Printer's Association of England rapporte les bénéfices suivants pour les dernières années: en 1913, \$1,823,366; en 1912, \$636,957; en 1911, \$1,964,947; en 1910, \$1,919,007. Son capital est de \$400,000.

Nos lecteurs sont priés d'accorder de préférence leur clientèle aux fournisseurs qui annoncent dans le "Devoir".

La cinquante-unième assemblée annuelle des actionnaires de la Merchant's Bank of Canada a eu lieu le 20 mai, dans la salle du Bureau, au siège social de la banque, à Montréal. La séance fut ouverte à midi par le président, sir H. Montagu Allan. Parmi les actionnaires présents étaient les suivants: MM. Thomas Long, Alex. Barnett, C. C. Ballantyne, A. J. Dawes, Farquhar Robertson, Geo. L. Cains, Alfred B. Evans, E. F. Hebben, John Patterson, A. Piddington, Alex. D. Fraser, George Hague, W. H. Dixon, Arthur Browning, W. B. Blackader, T. E. Merrett, John Beattie, David Kinghorn, R. Shaw, W. B. Shaw, D. C. Macarour, H. B. Loucks, R. Campbell Nelles, C. R. Black, A. Haig Sims, D. A. Lewis, J. M. Kilbourn et H. H. Ransome. M. J. M. Kilbourn fut nommé secrétaire de l'assemblée.

RAPPORT ANNUEL

Le président donna lecture du rapport des Directeurs comme suit: C'est avec grand plaisir que le Bureau de direction soumet le résultat des opérations de l'année expirée le 30 avril dernier. Sur un capital et fonds de réserve en moyenne de \$13,348,100, la Banque a réalisé 9.13%, soit un taux un peu plus bas que l'an dernier. Cependant, notre capital-actions a été augmenté par la vente des actions non vendues, rendant un peu plus élevé le déboursement pour dividende. Au tableau des profits et pertes vous remarquerez \$135,000 appliquées en réduction de la somme représentant les obligations et garanties qui, durant l'année, ont subi une baisse dans le prix. Pour les ramener à leur valeur financière le Bureau a autorisé leur abaissement à cette somme. Il me fait grand plaisir de féliciter les actionnaires au sujet d'un événement remarquable dans l'histoire de la Banque — le cinquantième anniversaire de sa fondation — et aussi l'heureux résultat obtenu par le Bureau, résultat abondamment depuis plusieurs années, le placement du fonds de réserve sur un pied d'égalité avec le capital payé. On a enfin atteint ce but. Le capital payé est aujourd'hui de \$7,000,000 et le fonds de réserve de \$7,000,000, comme vous le verrez dans l'exposé qui vous est soumis.

Dans le cours de l'année écoulée nous avons ouvert des succursales aux endroits suivants: Dans Québec: Châteauguay Bassin, Huntingdon, Maisonneuve; Montréal, rue Saint-Denis; Ormstown et Vaudreuil. Dans Ontario: Bronte, Clarkson; Hamilton, partie est; Sarnia et Sainte-Catherine. Dans l'Alberta: Edmonton Ouest, Raymond et Rimbye. Dans la Saskatchewan: Eastend, Forbes, Humboldt, Kelvintown, Limerick et Shaunavon. Dans la Colombie Anglaise: Ganges Harbour, Oak Bay et Victoria, partie nord. Dans la Manitoba: Starbuck; et dans la Nouvelle-Ecosse, New-Glasgow.

Nous avons fermé les bureaux suivants: Dans l'Alberta, New Norway, Pinker Station et Walsh. Dans Ontario, Sandwich. Toutes les succursales de la banque ont été inspectées dans le cours de l'année. J'ai maintenant une très importante question à vous soumettre, il s'agit d'une nouvelle méthode pour la meilleure préparation du compte substantielle de la banque, et pour rendre disponible une proportion de arrangements pour la création d'une "Holding Company", la propriété entière et sous le contrôle absolu de la Banque. Nos propriétés à divers endroits seront passées à la compagnie dominat en retour à la Banque 50 ou 60 p.c. de la valeur de telles propriétés en obligations de première hypothèque, le produit de la vente desquelles sera versé dans les affaires de la banque, selon le désir du Bureau, le montant excédant les obligations devant être représenté en actions dans la compagnie, au nom de la banque et porté aux livres à une valeur nominale. Les loyers étant chargés, les bureaux paieront l'intérêt sur les obligations et, en 20 ans, selon que le Bureau décidera plus tard. Avec le temps, la Banque possèdera de nouveau ses propriétés, non grevées, par la possession du stock ordinaire de la compagnie qu'elle défendra en entier. Cet arrangement est en substance conforme à la méthode suivie par quelques-unes des autres grandes banques en Canada. On a commencé l'évaluation de nos propriétés, en vue de la réalisation prochaine de ce plan.

Le Bureau va, aujourd'hui, demander aux actionnaires de nommer des auditeurs pour l'année prochaine, en conformité de l'acte des Banques.

Les dispositions du nouvel acte des Banques comportant la préparation de l'exposé annuel, avec le développement de la banque, font qu'il va falloir consacrer plus de temps à ce travail. Nous croyons donc nécessaire de reculer quelque peu la date de l'assemblée annuelle. Le troisième mercredi de mai suivant de trop près la fermeture des livres, le 30 avril, n'accorde pas assez de temps. Le Bureau vous demande donc de sanctionner le changement de date au premier mercredi de juin.

Le tout respectueusement soumis. H. MONTAGU ALLAN, Président.

ETAT FINANCIER

Rapport du résultat des affaires de la banque pour l'année terminée le 30 avril 1914. Les profits de l'année, après paiement des dépenses d'administration, rabais sur escomptes, intérêt sur dépôts, et avoir amplement pourvu aux dépenses mauvaises et douteuses, se sont élevés à \$1,218,694.45. La balance reportée du 30 avril 1913, était de \$1,100,825.00. Formant un total de \$2,319,519.45.

Le tout respectueusement soumis. H. MONTAGU ALLAN, Président.

ETAT DU PASSIF ET DE L'ACTIF AU 30 AVRIL 1914

Table with columns: PASSIF, ACTIF. Lists financial items like Capital-actions payés, Dividende No 105, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: COURS FOURNI PAR MM. BRUNEAU & DUPUIS, COURTIERS, 4, RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL. Lists various stocks like Amel. Cop, Mex. Petro, etc.

La "Holding Company" pour les édifices de la banque, s'ils le désiraient. En réponse à M. R. C. Nelles, on a expliqué que le changement projeté de la date de l'assemblée annuelle, dont il est fait mention dans le rapport, ne changeait en rien la date de clôture de l'année de la banque, ni la date du paiement des dividendes, mais n'affectait que la date de l'assemblée annuelle.

M. Nelles. — Tout ce que j'ai à dire sur ce rapport, c'est de féliciter le Bureau d'avoir déduit \$135,000 en rapport avec la dépréciation. Certaines banques et compagnies n'en font pas autant. Il y a assurément une dépréciation qui, je crois, ne durera pas, et nous verrons bientôt une amélioration. Le rapport fut alors adopté.

DISCOURS DU GERANT-GENERAL. Le gérant-général, M. E. F. Hebben, prononce alors son discours annuel.

Il y a très peu à dire cette année si ce n'est que, depuis douze mois, le pays traverse une crise peu ordinaire. La transition a été des plus étonnantes — d'une période prospère, avec argent facile et les dépôts abondants dans nos institutions, à une période de gêne par tout le pays. Les banques en général ont noté le changement subit dans les apparences financières, et elles ont pris leurs mesures en conséquence. Elles furent fortement aidées par le fait des excellentes récoltes dans tout le pays. Plusieurs autres facteurs ont aussi été mis en oeuvre pour apporter du soulagement. La situation est maintenant plus calme, et bien que l'argent ne soit encore facile dans le pays, je crois que dans les jours meilleurs approchent et qu'avant plusieurs années la confiance de l'étranger nous sera rendue pleine de promesses. L'été dernier, j'ai voyagé dans le Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise, visitant presque toutes nos succursales, et je mettrais si je ne disais pas que ce que j'ai vu était de nature à me donner l'espérance, à me convaincre que le pays avait un grand avenir. Cela vous a déjà été répété, mais je suis fortement sous l'impression que l'Ouest Canada sera plus que probablement le Plus Grand Canada des années futures, car les ressources sont là et la jeune génération de plusieurs pays est aussi dirigée vers cette région où l'attend le succès.

Inutile de vous citer de nombreuses statistiques des livres bleus, pour vous démontrer que ce pays est riche, surtout pour l'homme industriel et sobre. Vos affaires sont prospères. Le cœur du pays est sain jusqu'à la moelle, dans toute son étendue. L'extravagance et la profligalité ont peut-être encore besoin de leçons, car dépenser n'est pas vivre mais simplement se diriger vers les mauvais jours. Je ne veux pas faire de morale, mais la prudence dans les dépenses, tant dans la vie publique que privée, est le seul moyen qui conduit sûrement au succès, et je crois que les erreurs du passé seront rachetées, car ils sont rares ceux qui ne sont pas convaincus qu'il faut renoncer pour toujours aux vices qui nous ont en Canada fait arriver aux jours meilleurs. Et cette œuvre de prospérité est même, je crois, à notre portée, et cette œuvre sera accomplie dès que les emprunteurs seront modérés dans leurs demandes. L'excessif et l'avantagé emprunt est le facteur évident qui retiendra les choses dans leur présent état et reculera le jour de l'argent plus facile et des conditions meilleures. Je dois remercier le Bureau et les actionnaires, au nom du personnel pour une nouvelle addition notable au fonds de pension. Nous espérons pouvoir, dans un an ou deux, mettre ce fonds sur une base si solide qu'il n'aura plus besoin de subventions.

Vous remarquerez dans le Bilan une forte augmentation au compte des édifices de la banque. Je n'ai pas à vous rappeler qu'une banque demande toujours un site avantageux dans une localité, surtout dans les grandes cités et à moins d'occasions exceptionnelles, il est assez difficile de se le procurer, pour la bonne raison que de tels sites changent rarement de mains. Ces années dernières nous en avons acquis à Montréal, Hamilton, Windsor, Galt et Sainte-Catherine, répondant parfaitement à nos besoins et je crois qu'un ou deux, loin d'être avantageux par leur site peu enviable, dans le passé, sont aujourd'hui de meilleurs placements. Peu productifs pour le moment, nous en retirerons avant longtemps des profits substantiels. Nous devons toujours supposer que nous construisons pour l'avenir et que cette ère dans l'histoire des banques en Canada ne soit que ses premiers jours. Vous obtenez de votre argent un bon revenu. Nous avons aussi acquis dans le cours de l'année de bons terrains dans plusieurs villes plus petites et nous avons érigé des édifices avec logements pour le personnel, en nombre d'endroits; on agissant ainsi le bureau de direction a pensé que les officiers de la banque, principalement dans les endroits un peu éloignés, devaient être confortablement logés. Avec la fondation de la Holding Company dont vous a parlé le président, la somme créditée aux édifices de la banque, dans le bilan, sera de beaucoup moindre.

Le produit des obligations à vendre y sera tout appliqué. Cependant le compte des édifices de la banque ne demeurera pas nécessairement à ce point. Il augmentera un peu plus, mais nous ne pouvons pas, parce que le pays est nouveau et prospère et nous devons faire face à toutes les éventualités.

Puis-je maintenant vous faire part de ma confiance que les affaires de l'an prochain répondront en tous points à nos attentes légitimes. On a parlé de l'achat de la propriété adjacente à la bâtisse de notre bureau-chef et les actionnaires ont été informés que la propriété touchant à l'arrière de la bâtisse avait été achetée pour assurer à nos bureaux actuels la lumière du dehors et permettre d'agrandir lorsqu'il le faudra.

La proposition de MM. Farquhar Robertson et G. L. Cains, à l'effet de changer la date de l'assemblée annuelle au premier mercredi de juin, a été adoptée à l'unanimité.

Sur proposition de MM. John Patterson et A. Piddington, MM. Wilson Harcourt, de Deloitte, Plender, Griffiths & Co., et James Reid Hyde, de Macintosh & Hyde, ont été nommés auditeurs de la banque, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, avec un salaire de pas plus de \$5,000.

Sur proposition de MM. Alex. D. Fraser et A. Haig Sims, MM. J. Patterson et A. Piddington ont été nommés scrutateurs pour l'élection des directeurs.

M. A. Haig Sims propose, secondé par M. D. Kinghorn, qu'un seul scrutin soit pris, dans le choix des directeurs suivants: sir H. Montagu Allan, M. R. W. Blackwell, Thomas Long, Alex. Barnett, F. Orr Lewis, Andrew A. Allan, C. C. Ballantyne, A. J. Dawes, F. Howard Wilson, Farquhar Robertson, George L. Cains et Alfred B. Evans.

La motion fut adoptée à l'unanimité et les directeurs ci-dessus déclarés élus.

Au nom des directeurs élus, sir H. Montagu Allan remercie les personnes présentes pour la marque de confiance qu'on leur témoigne en les réalisant de nouveau.

M. A. Haig Sims propose, secondé par M. Arthur Browning, qu'un vote de remerciement soit offert au président et aux directeurs pour les services rendus dans le cours de l'année écoulée, ainsi qu'au gérant général et aux employés.

Le président et le gérant général, en leur nom personnel et au nom du bureau de direction et des employés, remercient les actionnaires pour la manière dont ils ont su apprécier leur travail de l'année.

M. Geo. Hague, autrefois gérant général de la banque, félicite en peu de mots le bureau de direction des excellents résultats de l'année écoulée, de la fermeture de certaines succursales, ce qui prouve que les affaires faites avec différents succursales le sont sous la surveillance immédiate du bureau de direction.

Le président dit tout le plaisir que les actionnaires éprouvent de voir M. Hague au milieu d'eux et espère qu'il pourra encore assister à plusieurs autres assemblées par la suite.

L'assemblée prit alors fin et l'on ajourna. A une assemblée spéciale des directeurs tenue immédiatement, sir H. Montagu Allan est élu président et M. K. W. Blackwell, vice-président.

LA CANADA IRON

Londres, 22. — Le comité des premiers et seconds obligataires de la Canada Iron Corporation ont complété les plans de la réorganisation proposée qui seront soumis à une assemblée devant être tenue à Montréal le 2 juillet. La nouvelle société projetée émettra, \$200,000 d'obligations à 6 pour cent, dont pas moins de \$120,000 ou plus de \$140,000 seront à 95 par cent afin de s'assurer le capital effectif. Le reste sera mis en réserve. Une émission de \$200,000 à 6 pour cent sera aussi lancée. Les obligations de premier rang seront pourvues d'un montant équivalent au pair de leurs coupons actuels.

Des parts de préférence et des actions ordinaires à 6 pour cent seront aussi émises. BEAUDRY LEMAN, Gérant-Général.

GRANDE EXCURSION

POUR WARMAN, VEGREVILLE, EDMONTON, ATHABASKA LAND-ING, ETC. Tous les mardis de chaque semaine le chemin de fer Canadien Nord organise une excursion à prix réduit pour tous les points de l'Ouest québécois via Chicago et Duluth ou via Port Arthur. Les billets, qui sont de seconde classe, sont valables pour 60 jours et comportent certains privilèges de prolongation. Le privilège d'arrêter en route à n'importe quelle gare à l'ouest de Winnipeg est aussi accordé. Un char-touriste direct circule sur chacun des trains en rapport avec ces excursions. La prochaine excursion, mardi le 26 mai, sera conduite personnellement par le Rev. J. A. Norman, prêtre colonisateur et les personnes qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires devront s'adresser au bureau de la compagnie, 230 rue Saint-Jacques, Montréal, ou gare du Canadien Nord, Québec. Les brochures explicatives sur l'Ouest canadien seront fournies sur demande.

BOURSE DES MINES

Table with columns: OFFRE, DEM. Lists various mines like Bailey, Beaver, Buffalo, etc.

Le temps qu'il fera

DEMAIN :
Beau et chaud. Orages probables.

Bulletin d'après le thermomètre de
St. R. de MESLE, géomètre.

Aujourd'hui maximum 85
Minimum 55
Même date l'an dernier 85
Aujourd'hui minimum 60
Même date l'an dernier 55

BAROMETRE
Sh. matin, 29.99; 1h. matin, 29.56;
midi, 29.53.

SAMEDI, 23 MAI
Saint-Jude, évêque martyr.
Lever du soleil : 4 heures 22.
Coucher du soleil : 7 heures 20.
Lever de la lune : 3 heures 3.
Coucher de la lune : 6 heures 38.

RUMEURS POLITIQUES

DANS JACQUES-CARTIER ON PARLE DE TROIS CANDIDATS. — UN DE CEUX-CI SE PRESENTERAIT AVEC LE PROGRAMME ENTIER DE FEU M. MONK. — DANS SAINT-LOUIS.

La dépouille de l'ancien député de Jacques-Cartier est à peine refroidie et déjà l'on fait revivre les rumeurs de l'ouverture prochaine de ce comté. L'on parle de pas moins de trois candidats. M. L.-P. Pelletier, au lendemain de la démission de M. Monk, déclarait que le comté ne serait pas ouvert, car on espérait que l'ancien ministre des Travaux publics reviendrait à la santé et qu'il voudrait peut-être briguer de nouveau les suffrages. Les événements se sont précipités et maintenant les noms des candidats possibles reviennent sur les lèvres. On prononce d'abord celui de M. Descaresses, de Lachine, président du club Monk et ancien député, puis celui de M. Tom Chase-Casgrain qui a un portefeuille sinon un comté attend déjà depuis plusieurs mois, à Ottawa. Nous avons noté toutes ces espérances dans le temps, mais arrive aujourd'hui une troisième candidature qui pourrait bien jeter la confusion chez les ministériels : ce serait celle d'un électeur bien connu de Jacques-Cartier, qui se présenterait tout simplement avec le programme entier de M. Monk. En première ligne, dénonciation de toute politique impérialiste et, en seconde, lutte sans merci pour la construction du canal de la Baie Georgienne.

La rumeur ajoute que les partisans du canal se proposent de pousser cette candidature par un plan dans l'élection de Jacques-Cartier. Quoi que réserve l'avenir, la prochaine lutte dans Jacques-Cartier promet d'être fort intéressante.

LES ISRAËLITES DANS SAINT-LOUIS. — CINQ CANDIDATS.

Les Israélites sont tellement convaincus de pouvoir reporter Saint-Louis, où une élection est devenue nécessaire par la nomination de M. Godfroy Langlois, à Bruxelles, qu'ils ont déjà trois candidats sur les rangs, ce qui indique que le partage des suffrages ne les inquiète nullement.

Le dernier candidat mentionné est M. Isaac Lande, marchand de meubles, rue Saint-Laurent, et président honoraire de la Saint-Lawrence Conservative Association, une organisation politique juive. M. Lande dit qu'il briguerait les suffrages si le parti conservateur lui assure son appui.

Ses adversaires seraient, comme nous l'avons annoncé il y a déjà plusieurs jours, MM. Peter Bercovitich, avocat, et Bloomfield, marchand de bijoux, tous deux Israélites, MM. Pigeon, libéral, et Beaulieu, conservateur.

Quelqu'un de bien renseigné nous dit cependant que M. Bercovitich qui, comme son nom l'indique, est juif, préfère l'arène fédérale à la provinciale, se retirera si ses coreligionnaires choisissent un autre porte-étendard digne de les représenter. Même si M. Bercovitich prend cette résolution, on peut s'attendre à une troisième candidature juive car on assure que M. l'échevin Blumenthal viendra se lever dans la mêlée à la dernière heure, étant assuré d'une vote assez nombreux pour le faire passer entre trois ou quatre adversaires.

Sur qui, dans cette situation embarrassante, sir Lomer Gouin fera-t-il descendre sa sollicitude? Le problème est difficile à résoudre. M. A.-P. Pigeon, un vieux rouge, comptant bien sur la reconnaissance ministérielle, ou même sur la lettre même sollicitée dans une lettre envoyée personnellement à M. Gouin mais comme sœur Anne il en serait encore à attendre sans rien voir venir.

MM. TOBIN & MacKENZIE.

Sherbrooke, 22. — D'après un rumeur qui a cours ici, M. E. W. Tobin, M.P., quitterait le parlement fédéral, et comme représentant de Richmond à Québec, succéderait à l'honorable Mackenzie, M. Mackenzie ayant été nommé par le gouvernement. M. Tobin verrait la nomination d'un bon oeil, car il fait surtout des affaires à Québec, et les sessions plus courtes à Québec qu'à Ottawa lui permettraient de consacrer une meilleure part de son temps à ses affaires.

Dernière heure

LA BANQUE DES MARCHANDS

On trouvera dans une page intérieure le compte rendu annuel des opérations de la Banque des Marchands. Il accuse, pour l'année expirée le 30 avril 1914, un profit net de \$1,218,694, tandis que le fonds de réserve atteint maintenant les \$7,000,000.

Ce profit de \$1,218,694, joint aux \$180,825 de primes sur les nouvelles actions émises et au surplus de \$401,014 qu'accusait l'an dernier le compte de profits et pertes, faisait un total disponible de \$1,800,533, sur lequel \$686,574 ont été payés en dividendes, et \$580,825 (\$400,000 en compte de profits et pertes et \$180,825 de primes) ont été réservés.

Le fonds de pension des fonctionnaires a absorbé \$50,000, le compte des édifices de la Banque \$100,000, la dépréciation dans les obligations et placements \$135,000, ce qui laisse \$248,000 au crédit du compte de profits et pertes.

EN MEMOIRE DE DOLLARD

Aujourd'hui, 254^e anniversaire de la mort héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons, on Long-Sault, le président et le secrétaire du comité du monument Dollard, MM. J.-B. Lagacé et Emile Vaillancourt, sont allés déposer une couronne de lis rouges et de lauriers devant le bas-relief de la statue de Maisonneuve rappelant cet événement. Le lis rappelle l'ancienne France et la couleur rouge est l'emblème du martyre souffert pour la patrie par ces sublimes sacrifices.

Quelques jeunes gens qui "se souviennent" ont été témoins de cette cérémonie très simple mais d'une consolante signification patriotique.

Le secrétaire du comité du Monument Dollard, Monsieur Emile Vaillancourt, a reçu jusqu'ici 41 inscriptions pour le concours de sculpture qui sera jugé le premier jour de septembre prochain. Le monument aux braves du Long-Sault sera inauguré le 22 mai 1916 au square Viger.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

(De notre correspondant)

Ottawa, 22. — La Chambre des Communes a chômé hier, jour de l'Ascension, et repris ses travaux ce matin. Elle a remis à mardi la suite du débat sur l'affaire du Nord-Canadien, et elle emploiera les journées d'aujourd'hui et de samedi, à l'étude de mesures ministérielles encore en panne. Elle étudiera entre autres, dit M. Borden, mercredi soir, le bill augmentant le personnel de la commission des Champs de Bataille Nationaux; le bill relatif à la naturalisation, et un bill relatif à la loi des ventes. Puis il y aura le bill des sociétés coopératives, et le bill des bassins de radoub. Si elle peut ensuite en venir au budget, elle étudiera celui de l'Intérieur et ceux des Chemins de Fer et Canaux, des Travaux Publics, de la Milice et des Postes. Ce matin, M. Borden a commencé par promettre à M. Laurier de déposer sur la table des Communes l'arrêt-ministériel créant la réserve navale canadienne. Puis la Chambre a étudié et adopté le bill de M. Rogers portant de 3 et demi à 4 pour cent par an, et 3 et demi à 4 pour cent par an, le capital réel dépensé pour la construction d'un bassin de radoub de première classe, la subvention que l'Etat paiera à la compagnie propriétaire de ce bassin de radoub.

FETE VICTORIA

La Fête Victoria, 25 mai, sera observée comme jour de congé par le bureau de poste.

Les malles de l'après-midi seront fermées à 10 h. a.m. et celles du soir à l'heure ordinaire.

Il n'y aura, ce jour-là, aucune malle pour la Grande-Bretagne et l'Europe.

Les guichets, au bureau de poste principal et ceux des stations postales, seront fermés à 10 h. a.m. Le couloir sera ouvert de 7 h. a.m. jusqu'à 12 p.m., minuit.

MACABRE TROUVAILLE

Un nouveau-né a été trouvé, cet après-midi, vers les 10 heures 30, dans un banc à l'église Saint-Jacques, par l'agent DeBellefeuille, du poste No 4. Comme l'enfant était mort on l'a fait aussitôt transporter à la morgue.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre, dimanche, le 24, à 8 heures du soir, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, pour la célébration des Quarante-Heures.

ILS VEULENT ETRE PAYES

LES EXPROPRIÉS DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH VEULENT ETRE INDEMNISES IMMEDIATEMENT. — LA VILLE CRAINT LES HYPOTHEQUES. — LE TRIBUNAL. — UN AVERTISSEMENT.

Pendant cinq jours, les contribuables de Montréal, qui sont approuvés par l'aqueduc municipal, ont attendu pour prendre des précautions extraordinaires s'ils veulent suivre les recommandations que le bureau des commissaires prie les journaux de leur transmettre.

Nous ne voulons pas jeter inutilement l'alarme cependant, car la santé publique ne courra aucun danger même léger; seulement les commissaires ayant jugé à propos de mettre à l'essai la conduite de raccordement entre le canal Lachine et le système d'alimentation de l'aqueduc, ils croient bon de prévenir la population, afin que les gens ne craignent pour leur santé si l'aqueduc ne bouillir l'eau qu'ils auront à utiliser pour des fins d'alimentation.

Voici d'ailleurs le texte de la résolution qui a été adoptée ce matin sur proposition de M. le commissaire Côté appuyé par M. le commissaire Hébert.

RESOLU. — Vu que les travaux de construction de la ville de Montréal de la ville de centraliser le service, il a été établi par des chiffres que la ville paie des milliers de dollars par année en honoraires à des architectes du dehors. Elle réalisera au contraire des économies considérables en faisant faire ses plans par un architecte payé à salaire fixe.

Un rapport sera soumis au bureau cet après-midi, établissant ce qu'il en coûte par année à la ville pour payer les plans de construction de ses divers édifices.

M. Saint-Denis, ayant contesté l'évaluation de la ville pour certaines propriétés du quartier Centre et du quartier Mont-Royal, notamment l'hôtel Riendeau et le café Thémis, l'avocat de la ville a écrit au bureau des commissaires leur demandant la nomination de témoins experts chargés de faire une étude de la question et de rendre leur témoignage ensuite à l'audition de l'affaire qui viendra bientôt devant la Cour d'Appel. Il a donc été résolu de faire les nominations suivantes: MM. Ogilvie, Bumbay, Séguin, Rémi Goyet, Jules Clément, Tréfleux Charpentier.

L'avocat de la ville avait demandé quatre ou cinq experts; on lui en accorde six.

L'avocat de la ville avait demandé quatre ou cinq experts; on lui en accorde six.

RECEPTIONS CIVIQUES

Les commissaires ont reçu ce matin une délégation de la Montreal Publicity Association qui vient de s'entendre avec le Add Club pour recevoir, avec le plus d'honneur possible, les délégués au congrès de l'Associated Advertising Club. Ces délégués seront de passage à Montréal les 28 et 27 juin prochain, au nombre de quatre ou cinq mille. La délégation a demandé aux commissaires de recevoir quelques centaines de ceux-ci officiellement; ils ont représenté que la ville de Toronto a déjà voté \$25,000 pour cette fin et qu'à Montréal même la commission du port doit promener les visiteurs pour leur faire voir ses travaux. Les commissaires ont promis de faire tout en leur pouvoir pour que les membres de l'Associated Advertising Club bénéficient de leur séjour dans cette ville.

Le maire s'est plaint à ce sujet de ce que le comité de réception ne siègeait pas encore. Il a dû recevoir tout seul le maire de Regina, l'autre jour, et bientôt, le 13 juin, Montréal aura la visite du lord-maire de Glasgow, et rien n'a été fait pour recevoir ce haut personnage d'une manière digne de lui.

A propos d'une lettre envoyée par une société d'ingénieurs demandant que les examens de la ville soient affichés et ouverts à toutes les compétences, le bureau adopte une résolution d'inviter le public à prendre part aux concours chaque fois qu'il est besoin de faire une nomination.

Le maire fait remarquer que le meilleur moyen d'arriver à la justice est d'enlever le patronage des mains des chefs de départements, comme cela a été fait par le nouveau bureau. On ne verra pas tant de parents dans les divers services. Cela amène le maire à parler des inspecteurs des édifices qui font quelquefois preuve d'incompétence ou de négligence. M. Martin raconte qu'une maison construite voisine de la sienne a dû être jetée par terre au bout de quatre ans, comme il l'avait prédit à son propriétaire, alors que les inspecteurs de la ville l'autorisaient cette construction.

— Comment se fait-il, déclare le maire, qu'un simple cigarier a pu constater, à un examen superficiel, ce que ces hommes de métier n'ont pas vu ou n'ont pas voulu voir?

PAS DE CONSEIL

La prochaine réunion du Conseil aura lieu lundi en huit.

GROS INTERETS EN JEU

L'une des questions importantes qui seront soumises au bureau des commissaires prochainement sera celle de l'achat d'un emplacement pour la construction de magasin municipal. M. Hébert a déjà reçu une vingtaine d'offres, mais il n'est pas probable qu'il les considère. Il croit le plus commode, un terrain situé rue Craig, près de la rue Papineau, et c'est cet endroit et cet endroit seulement qu'il conseillera à ses collègues d'acquiescer.

LA NOUVELLE ARCHITECTE MUNICIPALE

La question la plus importante qui ait été mise à l'étude ce matin ne recevra sa solution que cet après-midi. Il s'agit de la nomination d'un architecte municipal. Le nom du candidat a été mentionné ce matin. Il s'agit de M. J.-E.-C. Daoust, de la société Gauthier et Daoust, qui a fait les plans du collège des Jésuites, non encore exécutés, et de l'École des Hautes Études Commerciales, square Viger. Le salaire n'a pas été fixé jusqu'ici, mais il est probable qu'il sera entre trois et quatre mille dollars. Sans s'opposer à la nomination, MM. Aingy et McDonald ont exprimé l'opinion qu'il valait mieux créer un service et ensuite engager un homme pour le diriger que de nommer un homme qui créerait un service afin de lui trouver de l'occupation. M. Aingy a même ajouté que pareille nomination devait relever de l'administration que ses collègues lui ont confiée et qu'avant de parler d'une nouvelle nomination, il devrait au moins être consulté.

M. Hébert a tenté de démontrer la nécessité pour la bonne administration de la ville de centraliser le service, il a établi par des chiffres que la ville paie des milliers de dollars par année en honoraires à des architectes du dehors. Elle réalisera au contraire des économies considérables en faisant faire ses plans par un architecte payé à salaire fixe.

Un rapport sera soumis au bureau cet après-midi, établissant ce qu'il en coûte par année à la ville pour payer les plans de construction de ses divers édifices.

M. Saint-Denis, ayant contesté l'évaluation de la ville pour certaines propriétés du quartier Centre et du quartier Mont-Royal, notamment l'hôtel Riendeau et le café Thémis, l'avocat de la ville a écrit au bureau des commissaires leur demandant la nomination de témoins experts chargés de faire une étude de la question et de rendre leur témoignage ensuite à l'audition de l'affaire qui viendra bientôt devant la Cour d'Appel. Il a donc été résolu de faire les nominations suivantes: MM. Ogilvie, Bumbay, Séguin, Rémi Goyet, Jules Clément, Tréfleux Charpentier.

L'avocat de la ville avait demandé quatre ou cinq experts; on lui en accorde six.

L'avocat de la ville avait demandé quatre ou cinq experts; on lui en accorde six.

RECEPTIONS CIVIQUES

Les commissaires ont reçu ce matin une délégation de la Montreal Publicity Association qui vient de s'entendre avec le Add Club pour recevoir, avec le plus d'honneur possible, les délégués au congrès de l'Associated Advertising Club. Ces délégués seront de passage à Montréal les 28 et 27 juin prochain, au nombre de quatre ou cinq mille. La délégation a demandé aux commissaires de recevoir quelques centaines de ceux-ci officiellement; ils ont représenté que la ville de Toronto a déjà voté \$25,000 pour cette fin et qu'à Montréal même la commission du port doit promener les visiteurs pour leur faire voir ses travaux. Les commissaires ont promis de faire tout en leur pouvoir pour que les membres de l'Associated Advertising Club bénéficient de leur séjour dans cette ville.

Le maire s'est plaint à ce sujet de ce que le comité de réception ne siègeait pas encore. Il a dû recevoir tout seul le maire de Regina, l'autre jour, et bientôt, le 13 juin, Montréal aura la visite du lord-maire de Glasgow, et rien n'a été fait pour recevoir ce haut personnage d'une manière digne de lui.

A propos d'une lettre envoyée par une société d'ingénieurs demandant que les examens de la ville soient affichés et ouverts à toutes les compétences, le bureau adopte une résolution d'inviter le public à prendre part aux concours chaque fois qu'il est besoin de faire une nomination.

Le maire fait remarquer que le meilleur moyen d'arriver à la justice est d'enlever le patronage des mains des chefs de départements, comme cela a été fait par le nouveau bureau. On ne verra pas tant de parents dans les divers services. Cela amène le maire à parler des inspecteurs des édifices qui font quelquefois preuve d'incompétence ou de négligence. M. Martin raconte qu'une maison construite voisine de la sienne a dû être jetée par terre au bout de quatre ans, comme il l'avait prédit à son propriétaire, alors que les inspecteurs de la ville l'autorisaient cette construction.

— Comment se fait-il, déclare le maire, qu'un simple cigarier a pu constater, à un examen superficiel, ce que ces hommes de métier n'ont pas vu ou n'ont pas voulu voir?

PAS DE CONSEIL

La prochaine réunion du Conseil aura lieu lundi en huit.

GROS INTERETS EN JEU

L'une des questions importantes qui seront soumises au bureau des commissaires prochainement sera celle de l'achat d'un emplacement pour la construction de magasin municipal. M. Hébert a déjà reçu une vingtaine d'offres, mais il n'est pas probable qu'il les considère. Il croit le plus commode, un terrain situé rue Craig, près de la rue Papineau, et c'est cet endroit et cet endroit seulement qu'il conseillera à ses collègues d'acquiescer.

LA BANQUE DES MARCHANDS

On trouvera dans une page intérieure le compte rendu annuel des opérations de la Banque des Marchands. Il accuse, pour l'année expirée le 30 avril 1914, un profit net de \$1,218,694, tandis que le fonds de réserve atteint maintenant les \$7,000,000.

Ce profit de \$1,218,694, joint aux \$180,825 de primes sur les nouvelles actions émises et au surplus de \$401,014 qu'accusait l'an dernier le compte de profits et pertes, faisait un total disponible de \$1,800,533, sur lequel \$686,574 ont été payés en dividendes, et \$580,825 (\$400,000 en compte de profits et pertes et \$180,825 de primes) ont été réservés.

Le fonds de pension des fonctionnaires a absorbé \$50,000, le compte des édifices de la Banque \$100,000, la dépréciation dans les obligations et placements \$135,000, ce qui laisse \$248,000 au crédit du compte de profits et pertes.

EN MEMOIRE DE DOLLARD

Aujourd'hui, 254^e anniversaire de la mort héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons, on Long-Sault, le président et le secrétaire du comité du monument Dollard, MM. J.-B. Lagacé et Emile Vaillancourt, sont allés déposer une couronne de lis rouges et de lauriers devant le bas-relief de la statue de Maisonneuve rappelant cet événement. Le lis rappelle l'ancienne France et la couleur rouge est l'emblème du martyre souffert pour la patrie par ces sublimes sacrifices.

Quelques jeunes gens qui "se souviennent" ont été témoins de cette cérémonie très simple mais d'une consolante signification patriotique.

Le secrétaire du comité du Monument Dollard, Monsieur Emile Vaillancourt, a reçu jusqu'ici 41 inscriptions pour le concours de sculpture qui sera jugé le premier jour de septembre prochain. Le monument aux braves du Long-Sault sera inauguré le 22 mai 1916 au square Viger.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

(De notre correspondant)

Ottawa, 22. — La Chambre des Communes a chômé hier, jour de l'Ascension, et repris ses travaux ce matin. Elle a remis à mardi la suite du débat sur l'affaire du Nord-Canadien, et elle emploiera les journées d'aujourd'hui et de samedi, à l'étude de mesures ministérielles encore en panne. Elle étudiera entre autres, dit M. Borden, mercredi soir, le bill augmentant le personnel de la commission des Champs de Bataille Nationaux; le bill relatif à la naturalisation, et un bill relatif à la loi des ventes. Puis il y aura le bill des sociétés coopératives, et le bill des bassins de radoub. Si elle peut ensuite en venir au budget, elle étudiera celui de l'Intérieur et ceux des Chemins de Fer et Canaux, des Travaux Publics, de la Milice et des Postes. Ce matin, M. Borden a commencé par promettre à M. Laurier de déposer sur la table des Communes l'arrêt-ministériel créant la réserve navale canadienne. Puis la Chambre a étudié et adopté le bill de M. Rogers portant de 3 et demi à 4 pour cent par an, et 3 et demi à 4 pour cent par an, le capital réel dépensé pour la construction d'un bassin de radoub de première classe, la subvention que l'Etat paiera à la compagnie propriétaire de ce bassin de radoub.

FETE VICTORIA

La Fête Victoria, 25 mai, sera observée comme jour de congé par le bureau de poste.

Les malles de l'après-midi seront fermées à 10 h. a.m. et celles du soir à l'heure ordinaire.

Il n'y aura, ce jour-là, aucune malle pour la Grande-Bretagne et l'Europe.

Les guichets, au bureau de poste principal et ceux des stations postales, seront fermés à 10 h. a.m. Le couloir sera ouvert de 7 h. a.m. jusqu'à 12 p.m., minuit.

MACABRE TROUVAILLE

Un nouveau-né a été trouvé, cet après-midi, vers les 10 heures 30, dans un banc à l'église Saint-Jacques, par l'agent DeBellefeuille, du poste No 4. Comme l'enfant était mort on l'a fait aussitôt transporter à la morgue.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre, dimanche, le 24, à 8 heures du soir, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, pour la célébration des Quarante-Heures.

ILS VEULENT ETRE PAYES

LES EXPROPRIÉS DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH VEULENT ETRE INDEMNISES IMMEDIATEMENT. — LA VILLE CRAINT LES HYPOTHEQUES. — LE TRIBUNAL. — UN AVERTISSEMENT.

Pendant cinq jours, les contribuables de Montréal, qui sont approuvés par l'aqueduc municipal, ont attendu pour prendre des précautions extraordinaires s'ils veulent suivre les recommandations que le bureau des commissaires prie les journaux de leur transmettre.

Nous ne voulons pas jeter inutilement l'alarme cependant, car la santé publique ne courra aucun danger même léger; seulement les commissaires ayant jugé à propos de mettre à l'essai la conduite de raccordement entre le canal Lachine et le système d'alimentation de l'aqueduc, ils croient bon de prévenir la population, afin que les gens ne craignent pour leur santé si l'aqueduc ne bouillir l'eau qu'ils auront à utiliser pour des fins d'alimentation.

Voici d'ailleurs le texte de la résolution qui a été adoptée ce matin sur proposition de M. le commissaire Côté appuyé par M. le commissaire Hébert.

RESOLU. — Vu que les travaux de construction de la ville de Montréal de la ville de centraliser le service, il a été établi par des chiffres que la ville paie des milliers de dollars par année en honoraires à des architectes du dehors. Elle réalisera au contraire des économies considérables en faisant faire ses plans par un architecte payé à salaire fixe.

Un rapport sera soumis au bureau cet après-midi, établissant ce qu'il en coûte par année à la ville pour payer les plans de construction de ses divers édifices.

M. Saint-Denis, ayant contesté l'évaluation de la ville pour certaines propriétés du quartier Centre et du quartier Mont-Royal, notamment l'hôtel Riendeau et le café Thémis, l'avocat de la ville a écrit au bureau des commissaires leur demandant la nomination de témoins experts chargés de faire une étude de la question et de rendre leur témoignage ensuite à l'audition de l'affaire qui viendra bientôt devant la Cour d'Appel. Il a donc été résolu de faire les nominations suivantes: MM. Ogilvie, Bumbay, Séguin, Rémi Goyet, Jules Clément, Tréfleux Charpentier.

L'avocat de la ville avait demandé quatre ou cinq experts; on lui en accorde six.

L'avocat de la ville avait demandé quatre ou cinq experts; on lui en accorde six.

RECEPTIONS CIVIQUES

Les commissaires ont reçu ce matin une délégation de la Montreal Publicity Association qui vient de s'entendre avec le Add Club pour recevoir, avec le plus d'honneur possible, les délégués au congrès de l'Associated Advertising Club. Ces délégués seront de passage à Montréal les 28 et 27 juin prochain, au nombre de quatre ou cinq mille. La délégation a demandé aux commissaires de recevoir quelques centaines de ceux-ci officiellement; ils ont représenté que la ville de Toronto a déjà voté \$25,000 pour cette fin et qu'à Montréal même la commission du port doit promener les visiteurs pour leur faire voir ses travaux. Les commissaires ont promis de faire tout en leur pouvoir pour que les membres de l'Associated Advertising Club bénéficient de leur séjour dans cette ville.

Le maire s'est plaint à ce sujet de ce que le comité de réception ne siègeait pas encore. Il a dû recevoir tout seul le maire de Regina, l'autre jour, et bientôt, le 13 juin, Montréal aura la visite du lord-maire de Glasgow, et rien n'a été fait pour recevoir ce haut personnage d'une manière digne de lui.

A propos d'une lettre envoyée par une société d'ingénieurs demandant que les examens de la ville soient affichés et ouverts à toutes les compétences, le bureau adopte une résolution d'inviter le public à prendre part aux concours chaque fois qu'il est besoin de faire une nomination.

Le maire fait remarquer que le meilleur moyen d'arriver à la justice est d'enlever le patronage des mains des chefs de départements, comme cela a été fait par le nouveau bureau. On ne verra pas tant de parents dans les divers services. Cela amène le maire à parler des inspecteurs des édifices qui font quelquefois preuve d'incompétence ou de négligence. M. Martin raconte qu'une maison construite voisine de la sienne a dû être jetée par terre au bout de quatre ans, comme il l'avait prédit à son propriétaire, alors que les inspecteurs de la ville l'autorisaient cette construction.

— Comment se fait-il, déclare le maire, qu'un simple cigarier a pu constater, à un examen superficiel, ce que ces hommes de métier n'ont pas vu ou n'ont pas voulu voir?

PAS DE CONSEIL

La prochaine réunion du Conseil aura lieu lundi en huit.

GROS INTERETS EN JEU

L'une des questions importantes qui seront soumises au bureau des commissaires prochainement sera celle de l'achat d'un emplacement pour la construction de magasin municipal. M. Hébert a déjà reçu une vingtaine d'offres, mais il n'est pas probable qu'il les considère. Il croit le plus commode, un terrain situé rue Craig, près de la rue Papineau, et c'est cet endroit et cet endroit seulement qu'il conseillera à ses collègues d'acquiescer.

LA NOUVELLE ARCHITECTE MUNICIPALE

La question la plus importante qui ait été mise à l'étude ce matin ne recevra sa solution que cet après-midi. Il s'agit de la nomination d'un architecte municipal. Le nom du candidat a été mentionné ce matin. Il s'agit de M. J.-E.-C. Daoust, de la société Gauthier et Daoust, qui a fait les plans du collège des Jésuites, non encore exécutés, et de l'École des Hautes Études Commerciales, square Viger. Le salaire n'a pas été fixé jusqu'ici, mais il est probable qu'il sera entre trois et quatre mille dollars. Sans s'opposer à la nomination, MM. Aingy et McDonald ont exprimé l'opinion qu'il valait mieux créer un service et ensuite engager un homme pour le diriger que de nommer un homme qui créerait un service afin de lui trouver de l'occupation. M. Aingy a même ajouté que pareille nomination devait relever de l'administration que ses collègues lui ont confiée et qu'avant de parler d'une nouvelle nomination, il devrait au moins être consulté.

M. Hébert a tenté de démontrer la nécessité pour la bonne administration de la ville de centraliser le service, il a établi par des chiffres que la ville paie des milliers de dollars par année en honoraires à des architectes du dehors. Elle réalisera au contraire des économies considérables en faisant faire ses plans par un architecte payé à salaire fixe.

Un rapport sera soumis au bureau cet après-midi, établissant ce qu'il en coûte par année à la ville pour payer les plans de construction de ses divers édifices.

M. Saint-Denis, ayant contesté l'évaluation de la ville pour certaines propriétés du quartier Centre et du quartier Mont-Royal, notamment l'hôtel Riendeau et le café Thémis, l'avocat de la ville a écrit au bureau des commissaires leur demandant la nomination de témoins experts chargés de faire une étude de la question et de rendre leur témoignage ensuite à l'audition de l'affaire qui viendra bientôt devant la Cour d'Appel. Il a donc été résolu de faire les nominations suivantes: MM. Ogilvie, Bumbay, Séguin, Rémi Goyet, Jules Clément, Tréfleux Charpentier.

L'avocat de la ville avait demandé quatre ou cinq experts; on lui en accorde six.

L'avocat de la ville avait demandé quatre ou cinq experts; on lui en accorde six.

RECEPTIONS CIVIQUES

Les commissaires ont reçu ce matin une délégation de la Montreal Publicity Association qui vient de s'entendre avec le Add Club pour recevoir, avec le plus d'honneur possible, les délégués au congrès de l'Associated Advertising Club. Ces délégués seront de passage à Montréal les 28 et 27 juin prochain, au nombre de quatre ou cinq mille. La délégation a demandé aux commissaires de recevoir quelques centaines de ceux-ci officiellement; ils ont représenté que la ville de Toronto a déjà voté \$25,000 pour cette fin et qu'à Montréal même la commission du port doit promener les visiteurs pour leur faire voir ses travaux. Les commissaires ont promis de faire tout en leur pouvoir pour que les membres de l'Associated Advertising Club bénéficient de leur séjour dans cette ville.

Le maire s'est plaint à ce sujet de ce que le comité de réception ne siègeait pas encore. Il a dû recevoir tout seul le maire de Regina, l'autre jour, et bientôt, le 13 juin, Montréal aura la visite du lord-maire de Glasgow, et rien n'a été fait pour recevoir ce haut personnage d'une manière digne de lui.

A propos d'une lettre envoyée par une société d'ingénieurs demandant que les examens de la ville soient affichés et ouverts à toutes les compétences, le bureau adopte une résolution d'inviter le public à prendre part aux concours chaque fois qu'il est besoin de faire une nomination.

Le maire fait remarquer que le meilleur moyen d'arriver à la justice est d'enlever le patronage des mains des chefs de départements, comme cela a été fait par le nouveau bureau. On ne verra pas tant de parents dans les divers services. Cela amène le maire à parler des inspecteurs des édifices qui font quelquefois preuve d'incompétence ou de négligence. M. Martin raconte qu'une maison construite voisine de la sienne a dû être jetée par terre au bout de quatre ans, comme il l'avait prédit à son propriétaire, alors que les inspecteurs de la ville l'autorisaient cette construction.

— Comment se fait-il, déclare le maire, qu'un simple cigarier a pu constater, à un examen superficiel, ce que ces hommes de métier n'ont pas vu ou n'ont pas voulu voir?

PAS DE CONSEIL

La prochaine réunion du Conseil aura lieu lundi en huit.

GROS INTERETS EN JEU

L'une des questions importantes qui seront soumises au bureau des commissaires prochainement sera celle de l'achat d'un emplacement pour la construction de magasin municipal. M. Hébert a déjà reçu une vingtaine d'offres, mais il n'est pas probable qu'il les considère. Il croit le plus commode, un terrain situé rue Craig, près de la rue Papineau, et c'est cet endroit et cet endroit seulement qu'il conseillera à ses collègues d'acquiescer.

LA BANQUE DES MARCHANDS

On trouvera dans une page intérieure le compte rendu annuel des opérations de la Banque des Marchands. Il accuse, pour l'année expirée le 30 avril 1914, un profit net de \$1,218,694, tandis que le fonds de réserve atteint maintenant les \$7,000,000.

Ce profit de \$1,218,694, joint aux \$180,825 de primes sur les nouvelles actions émises et au surplus de \$401,014 qu'accusait l'an dernier le compte de profits et pertes, faisait un total disponible de \$1,800,533, sur lequel \$686,574 ont été payés en dividendes, et \$580,825 (\$400,000 en compte de profits et pertes et \$180,825 de primes) ont été réservés.

Le fonds de pension des fonctionnaires a absorbé \$50,000, le compte des édifices de la Banque \$100,000, la dépréciation dans les obligations et placements \$135,000, ce qui laisse \$248,000 au crédit du compte de profits et pertes.

EN MEMOIRE DE DOLLARD

Aujourd'hui, 254^e anniversaire de la mort héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons, on Long-Sault, le président et le secrétaire du comité du monument Dollard, MM. J.-B. Lagacé et Emile Vaillancourt, sont allés déposer une couronne de lis rouges et de lauriers devant le bas-relief de la statue de Maisonneuve rappelant cet événement. Le lis rappelle l'ancienne France et la couleur rouge est l'emblème du martyre souffert pour la patrie par ces sublimes sacrifices.

Quelques jeunes gens qui "se souviennent" ont été témoins de cette cérémonie très simple mais d'une consolante signification patriotique.

Le secrétaire du comité du Monument Dollard, Monsieur Emile Vaillancourt, a reçu jusqu'ici 41 inscriptions pour le concours de sculpture qui sera jugé le premier jour de septembre prochain. Le monument aux braves du Long-Sault sera inauguré le 22 mai 1916 au square Viger.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

(De notre correspondant)

Ottawa, 22. — La Chambre des Communes a chômé hier, jour de l'Ascension, et repris ses travaux ce matin. Elle a remis à mardi la suite du débat sur l'affaire du Nord-Canadien, et elle emploiera les journées d'aujourd'hui et de samedi, à l'étude de mesures ministérielles encore en panne. Elle étudiera entre autres, dit M. Borden, mercredi soir, le bill augmentant le personnel de la commission des Champs de Bataille Nationaux; le bill relatif à la naturalisation, et un bill relatif à la loi des ventes. Puis il y aura le bill des sociétés coopératives, et le bill des bassins de radoub. Si elle peut ensuite en venir au budget, elle étudiera celui de l'Intérieur et ceux des Chemins de Fer et Canaux, des Travaux Publics, de la Milice et des Postes. Ce matin, M. Borden a commencé par promettre à M. Laurier de déposer sur la table des Communes l'arrêt-ministériel créant la réserve navale canadienne. Puis la Chambre a étudié et adopté le bill de M. Rogers portant de 3 et demi à 4 pour cent par an, et 3 et demi à 4 pour cent par an, le capital réel dépensé pour la construction d'un bassin de radoub de première classe, la subvention que l'Etat paiera à la compagnie propriétaire de ce bassin de radoub.

FETE VICTORIA

La Fête Victoria, 25 mai, sera observée comme jour de congé par le bureau de poste.

Les malles de l'après-midi seront fermées à 10 h. a.m. et celles du soir à l'heure ordinaire.

Il n'y aura, ce jour-là, aucune malle pour la Grande-Bretagne et l'Europe.

Les guichets, au bureau de poste principal et ceux des stations postales, seront fermés à 10 h. a.m. Le couloir sera ouvert de 7 h. a.m. jusqu'à 12 p.m., minuit.

MACABRE TROUVAILLE

Un nouveau-né a été trouvé, cet après-midi, vers les 10 heures 30, dans un banc à l'église Saint-Jacques, par l'agent DeBellefeuille, du poste No 4. Comme l'enfant était mort on l'a fait aussitôt transporter à la morgue.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre, dimanche, le 24, à 8 heures du soir, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, pour la célébration des Quarante-Heures.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)



Les 1000 Iles, Toronto, Chutes Niagara, Murray Bay et la Rivière Saguenay par la COMPAGNIE RICHELIEU & ONTARIO

Pour billets, taux, livrets descriptifs, etc.

HONE & RIVET AGENCE GENERALE DE VOYAGES

9 BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTREAL
(Entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame)
31 RUE BUADE, QUEBEC

Tél. Main 2005-4097

N.-G. Un Ameublement complet de Salle à Manger pour \$20.00

Valiquette

LIMITEE

Palais d'Ameublement

471-477

Ste-Catherine Est

L'offre la plus remarquable jamais faite au public montréalais. Une salle à manger complètement meublée pour \$20.00. Cette offre merveilleuse comprend un buffet, une table ronde et extension avec deux panneaux additionnels et cinq chaises en orme doré. Des commandes de chaires à la manufacture ont seules permis d'obtenir un si bas prix. Venez le voir. L'ameublement de sept morceaux complet pour \$20.00.

Vallières OCCASIONS SPÉCIALES

Angle Sainte-Catherine et Montcalm

Panama pour dames et